



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

**1443<sup>e</sup>** SÉANCE : 22 AOÛT 1968

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1443) . . . . .	1
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	1
Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758) . . . . .	1

## NOTE

*Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.*

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## MILLE QUATRE CENT QUARANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue à New York, le jeudi 22 août 1968, à 21 heures.

*Président* : M. J. A. DE ARAUJO CASTRO (Brésil).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Algérie, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Hongrie, Inde, Pakistan, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Union des Républiques socialistes soviétiques.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1443)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758).

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758)**

1. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Conformément aux décisions qui ont été prises hier et ce matin et s'il n'y a pas d'opposition, je me propose d'inviter les représentants de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie à prendre place à la table du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. Mužík (Tchécoslovaquie) et M. Tarabanov (Bulgarie) prennent place à la table du Conseil.*

2. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : En outre, je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu ce matin la lettre suivante du représentant permanent adjoint de la Pologne :

"Conformément à l'Article 31 de la Charte, j'ai l'honneur de demander à être invité à participer aux délibérations du Conseil de sécurité, qui a été convoqué sur la requête de six de ses membres, telle qu'elle figure au document S/8758 du 21 août 1968.

*"Le Ministre plénipotentiaire,  
"Représentant permanent adjoint  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
"(Signé) Leszek KASPRZYK"*

3. Compte tenu de cette requête et s'il n'y a pas d'objection, je propose d'inviter le représentant de la Pologne à prendre place à la table du Conseil pour participer sans droit de vote à la discussion de cette question.

*Sur l'invitation du Président, M. Kasprzyk (Pologne) prend place à la table du Conseil.*

4. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Le Conseil de sécurité va poursuivre l'examen de la question dont il est saisi. Le premier orateur inscrit est le représentant de la Tchécoslovaquie, à qui je donne la parole.

5. M. MUZIK (Tchécoslovaquie) [*traduit de l'anglais*] : J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité, que la situation dans la République socialiste tchécoslovaque s'est aggravée à la suite de l'occupation du pays par des forces étrangères. Ce matin, nous avons reçu du Ministère des affaires étrangères, je dis bien, du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque, le communiqué de presse télégraphié que voici au sujet de la situation dans le pays.

"Aujourd'hui, aucun journal n'a paru, sauf des éditions spéciales de *Svobodné Slovo* et de *Zemědělské noviny*, qui ont été distribuées gratuitement; le public n'a reçu d'informations que des stations de radio libres des comités locaux du parti communiste tchécoslovaque à Prague, Plzeň, Budějovice, Hradec Králové, Ustí nad Labem. Outre les stations clandestines, dont les emplacements sont secrets, on entend aussi de temps en temps sur les ondes la station radio d'occupation de Vltava. Dubček, Kriegel, Spacěk, Smrkovský sont toujours internés. Le président Svoboda se trouve dans le Château, qui est cerné. Le sort du ministre Pavel, du premier ministre Cerník et d'autres ministres est inconnu. Hier, 17 membres du gouvernement se sont réunis sous la présidence de Macháčová-Dostálová. Le gouvernement a lancé un appel à la nation; il a exigé que les fonctionnaires détenus soient libérés, que les armées d'occupation se retirent et que les corps constitués aient la possibilité d'exercer leurs fonctions. Hier soir, le président Svoboda a pris la parole à la station émettrice de la radio officielle. Il a condamné l'occupation comme un acte de force et il a lancé un appel à la sauvegarde du respect des principes du programme d'action. Il a eu des entretiens avec les membres du gouvernement et il a annoncé qu'il les rencontrerait aussi aujourd'hui ainsi que, peut-être, le premier ministre Cerník. Le Congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque doit être convoqué aujourd'hui. A 9 heures, l'assemblée nationale va se réunir

avec ceux des membres du gouvernement qui se trouvent en liberté. Les unités d'occupation ont promis de laisser libre, à cette fin, l'accès de l'édifice de l'Assemblée nationale. Les moyens de transport à Prague sont paralysés. Les fonctionnaires régionaux négocient avec les commandants des corps d'occupation et ils ont obtenu hier à Plzeň, Budějovice et ailleurs que les troupes soient retirées du centre des villes. En dépit de nos efforts, nous n'avons pas encore réussi à établir un contact officiel quelconque avec le représentant des armées d'occupation. La déclaration du commandant militaire de Prague et de la région de Bohême centrale a été distribuée dans la population; elle déclare que le commandant des forces d'occupation exercera désormais, en fait, les fonctions gouvernementales. On rapporte qu'un comité central fractionnaire composé de collaborateurs serait en cours de formation. Parmi les personnes dont on a cité les noms à ce propos, figurent Bilak, Kolder, Indra et Barbírek. La population donne en majorité son appui au parti communiste de Tchécoslovaquie dirigé par Dubček, au président Svoboda et au gouvernement Cerník."

6. Je voudrais ajouter que nous avons reçu ce télégramme aujourd'hui à 9 heures du matin. Depuis lors, aucun nouveau compte rendu sur la situation en Tchécoslovaquie ne nous est parvenu par cette voie. En dépit de cette situation, il semble que les forces d'occupation n'aient pas réussi à imposer au peuple tchécoslovaque des représentants que celui-ci n'a pas élus. La mission permanente a reçu un message selon lequel, hier soir, la majorité des membres du Comité central du parti communiste tchécoslovaque se seraient réunis en territoire tchécoslovaque, et auraient manifesté leur entière approbation de la position que le Présidium du Comité central a définie le 21 août de la manière que j'ai eu l'honneur de faire connaître hier au Conseil; ces membres ont décidé de siéger sans interruption.

7. Un autre message déclare :

"Un Congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque siège en Tchécoslovaquie. Il a lancé un ultimatum aux forces d'occupation soviétiques et autres, leur enjoignant de se retirer du pays et de libérer tous les fonctionnaires du parti et du gouvernement. S'il n'est pas satisfait à cette exigence, la grève générale sera proclamée dans toute la Tchécoslovaquie à partir de vendredi midi."

8. En ce qui concerne les délibérations du Conseil de sécurité relatives à la situation en Tchécoslovaquie, je voudrais souligner les points suivants :

9. Primo, l'occupation de la République socialiste tchécoslovaque par les forces armées étrangères est absolument illégale.

10. Secundo, seuls les représentants constitutionnels légalement élus sont vraiment habilités à représenter la République socialiste tchécoslovaque et son peuple; ils doivent donc être en mesure d'exercer librement leurs fonctions constitutionnelles sans ingérence illégale de la part des forces d'occupation.

11. Tertio, tous les actes accomplis par les forces d'occupation étrangères en République socialiste tchécoslovaque sont illégaux.

12. Quarto, la cessation totale et immédiate de l'occupation, le retrait de toutes les forces d'occupation du territoire de la République socialiste tchécoslovaque et l'entier rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République socialiste tchécoslovaque sont des nécessités impérieuses.

13. Le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque, M. Jiří Hájek, est en route pour New York, où il entend participer à la séance du Conseil de sécurité. Nous espérons qu'il aura amplement l'occasion d'exposer dans tous les détails la situation de notre pays.

14. Pour conclure, je voudrais souligner une chose de la manière la plus nette. La cause du socialisme est la seule que nous défendons et nous serions les derniers à vouloir que cette cause subisse plus de préjudices qu'elle n'en a déjà connus. Les idéaux du socialisme sont sacrés non seulement pour nous, mais pour toute l'humanité progressiste.

15. M. BOYE (Sénégal) : La délégation sénégalaise n'a pas encore pris la parole dans ce poignant débat car elle a eu le souci d'être totalement et objectivement informée des faits de la cause, de les analyser soigneusement pour mieux les apprécier ensuite.

16. Après avoir entendu les thèses en présence, je voudrais donner le point de vue du Gouvernement du Sénégal sur cette affaire, d'une façon loyale et sans passion, comme je l'ai toujours fait ici, dans cette enceinte.

17. Le Gouvernement du Sénégal a suivi avec beaucoup d'attention l'évolution des événements politiques qui se sont produits ces temps derniers en Tchécoslovaquie. Mon gouvernement a pris note de la réponse du parti communiste tchécoslovaque à la lettre de Varsovie qui réaffirmait essentiellement le désir des dirigeants tchèques de rester fidèles à l'idéal communiste.

18. Après le colloque de Bratislava et de Cierna, le sentiment général, tel que nous avons pu le déceler, était que les responsables tchèques n'avaient pas l'intention de remettre en question la coopération au sein du bloc socialiste. Compte tenu de ces éléments et aussi des déclarations des responsables constitutionnels de la Tchécoslovaquie, il n'apparaît pas que l'intervention armée ait été demandée par les dirigeants constitutionnels tchèques, comme on l'a affirmé ici.

19. Le Gouvernement du Sénégal partage la vive émotion soulevée à travers le monde par l'intervention militaire de l'Union soviétique et d'autres membres du Pacte de Varsovie. Mon gouvernement regrette et condamne cette intervention, qui, malgré l'existence du Pacte de Varsovie, est une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie qu'aucune agression extérieure ne menaçait. Cette intervention militaire compromet la politique de détente qui semblait s'instaurer dans le monde et dont nous avons perçu un signe dans le projet de traité de non-prolifération des armes nucléaires. Cette intervention militaire crée une nouvelle zone de tension et porte une atteinte grave à la notion de coexistence pacifique. Elle porte une atteinte grave aux principes fondamentaux de l'autodétermination des peuples et de la non-ingérence dans les affaires

intérieures d'un Etat souverain. Elle viole ainsi les principes les plus sacrés des droits de l'homme.

20. A la lumière de ces considérations, mon gouvernement s'associe pleinement à toutes les démarches et à toutes les mesures qui tendent à obtenir du Conseil la condamnation de cette intervention armée et le retrait immédiat des forces étrangères du territoire tchécoslovaque.

21. C'est dans cet esprit que le Sénégal se porte coauteur du projet de résolution déposé [S/8761], avec l'espoir que la voix de la raison finira par se faire entendre et que la coexistence et la coopération s'instaureront de nouveau dans cette région, afin que la politique de détente soit renouée pour le plus grand bien du monde entier.

22. Sans plus tarder, le Conseil doit passer à l'action et voter le projet de résolution qui lui est soumis, étant entendu que nous resterons saisis de cette question importante et que nous nous tiendrons à la disposition du Conseil pour toute autre action qui tendingrait au retour à la légitimité en Tchécoslovaquie.

23. M. TARDOS (Hongrie) [traduit de l'anglais] : Les menées subversives des forces impérialistes étrangères, aux ordres des éléments les plus réactionnaires et agressifs des Etats-Unis, aidés de leur allié revancharde européen, le régime de Bonn, qui agit de concert avec les forces contre-révolutionnaires intérieures de Tchécoslovaquie, sont responsables de l'apparition d'une situation qui, d'une part, a gravement compromis l'ordre légal et les réalisations du socialisme dans le pays et, d'autre part, en poussant à modifier le *statu quo*, a constitué une menace très grave pour la paix et la sécurité des Etats socialistes et non socialistes d'Europe et même pour la paix et la stabilité du monde entier. Selon nous, ce problème, qui est la grande question de la sécurité européenne, devrait occuper les débats du Conseil de sécurité, bien plutôt que celui dont nous sommes présentement saisis.

24. Il est très compréhensible que les Etats-Unis souhaitent détourner l'attention du Conseil des dangers réels que crée, en Europe, la présence sur ce continent de l'alliance agressive de l'OTAN. Il est bon de noter ici que les Etats-Unis, bien qu'ils se trouvent à des milliers de kilomètres de l'Europe, comme ils sont à des milliers de kilomètres du Viet-Nam, jouent le rôle de gendarme du monde, rôle pour lequel ils ont inventé une expression plus commode, celle des "Etats-Unis de la guerre planétaire" ou de "l'engagement mondial", comme ils l'appellent avec impudence.

25. Les objectifs que les Etats-Unis poursuivent en maintenant des bases en Europe et en envoyant des bombardiers porteurs d'armes nucléaires sillonner l'espace aérien de plus d'un pays européen ne s'accordent évidemment pas avec les intérêts des nations de notre continent. Ils ne servent qu'à entretenir la tension et à montrer l'arrogance de la puissance.

26. A cet égard, des rapports spéciaux se sont établis entre les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne en vue de modifier le *statu quo* européen. La politique revancharde de l'Allemagne de l'Ouest se fonde sur ces rapports mutuels.

Grâce à eux, il devient possible de ne pas reconnaître les réalités d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'existence des deux Etats allemands, et voilà comment la République fédérale d'Allemagne parvient à faire campagne pour la révision des frontières actuelles des Etats et pour obtenir la possession d'armes nucléaires.

27. Ces mêmes milieux n'ont reculé devant aucun effort pour dissimuler leurs intentions réelles devant l'évolution récente de la situation en Tchécoslovaquie, prenant ainsi en défaut la vigilance des forces progressistes; ils n'ont pas pu se retenir de se féliciter des activités croissantes des forces contre-révolutionnaires dans ce pays et de prodiguer à celles-ci leurs conseils. Sur quels points ont-ils fait porter surtout leurs efforts, par l'intermédiaire de leurs sinistres alliés en Tchécoslovaquie ? D'abord, la Tchécoslovaquie devait se débarrasser non seulement des erreurs commises par les dirigeants précédents, mais du socialisme lui-même; ensuite, elle devait se dégager du Pacte de Varsovie; enfin, le parti communiste était considéré comme incapable de diriger le pays et devait donc se retirer au profit d'autres partis.

28. Comme l'a dit le Ministre de la justice de la République fédérale d'Allemagne dans une entrevue accordée au journal *Der Spiegel*, c'est-à-dire aux socio-démocrates :

"Les forces contre-révolutionnaires ont suivi le conseil qu'on leur donnait. Elles ont attaqué le parti communiste, l'armée, les forces de sécurité et les gens qui y travaillaient. Elles ont attaqué le Pacte de Varsovie et les forces qui défendent le socialisme en Tchécoslovaquie. Il y avait donc un danger, auquel il fallait mettre un terme."

29. Les puissances occidentales font ici beaucoup de tapage en parlant de subjugation, d'agression, de double jeu et de fantoches. Les Etats-Unis ont joué un rôle particulièrement déplaisant à cet égard. N'est-il pas plutôt énorme que le pays qui s'est déshonoré dans le monde entier par des invasions armées, des interventions militaires et des agressions ouvertes veuille maintenant jouer le rôle d'un champion de la liberté et du socialisme ? Peut-on reconnaître le droit d'élever la voix sur des questions qui concernent la bonne gestion de la politique internationale et les principes du droit international à un pays qui continue le bombardement barbare de la République démocratique du Viet-Nam et y tue des civils innocents par milliers, qui se sert des armes de guerre les plus inhumaines, comme le napalm, les engins antipersonnel ou même chimiques, qui a perpétré 40 agressions armées en Amérique latine avec ses fusiliers marins, qui a écrasé sans hésiter les forces progressistes du Guatemala et qui s'est rendu coupable d'une invasion flagrante à Cuba ? Les Etats-Unis essaient toujours de jouer les innocents, mais on finit par s'apercevoir du rôle qu'ils jouent dans d'autres pays par l'intermédiaire de leurs divers organes et surtout de la CIA : qu'on l'appelle comme on voudra, ce rôle ne consiste certes pas à contribuer au renforcement de l'indépendance des pays dont il s'agit.

30. Il suffira de relever, à cet égard, un exemple récent : les révélations de l'ancien Ministre de l'intérieur de la Bolivie, qui a lui-même été contraint de servir d'agent à la CIA. Ce sont les Etats-Unis qui appuient expressément ou tacitement les puissances les plus réactionnaires du monde,

les colonialistes endurcis, Salazar au Portugal, le régime raciste illégal de Ian Smith en Rhodésie.

31. Ils ne s'en tiennent pas là et ils provoquent des crises, comme celle dont a été cause le navire espion *Pueblo*, et d'autres plus graves, qui touchent directement notre continent. En prêtant leur appui aux milieux revanchards de la République fédérale, ils violent le Traité de Potsdam; ils tolèrent les activités des néo-nazis, des von Papen, des Allemands des Sudètes, qui veulent réoccuper des terres qui font aujourd'hui partie d'Etats socialistes souverains.

32. Dans sa déclaration d'hier, le représentant des Etats-Unis a évoqué la contre-révolution hongroise de 1956. Permettez-moi de rappeler à l'ambassadeur Ball quel rôle a été joué par les gouvernements occidentaux dans cette contre-révolution. Je vais citer un passage du Livre blanc hongrois, paru en 1957, sur la conspiration contre-révolutionnaire du Gouvernement hongrois.

“La réaction étrangère et intérieure a préparé très soigneusement la contre-révolution pendant une longue période, à la fois sur le plan politique et sur celui de l'organisation. Les préparatifs se sont poursuivis sans interruption à partir de 1951, après l'adoption, cette année-là, de la loi scélérate sur l'assistance mutuelle, qui affectait des crédits de 100 millions de dollars des Etats-Unis à des fins d'espionnage. Ils ont été encore activés en 1956, quand les 100 millions ont été portés à 125 millions.

“Le poste de Radio Europe libre, qui a joué un rôle majeur dans la préparation, l'organisation et la direction de la contre-révolution de 1956, a été créé et financé par des fonds américains et ce sont aussi des fonds de cette provenance qui ont permis d'organiser, d'aider et de financer la fameuse campagne des ballons et divers groupements d'émigrés contre-révolutionnaires . . .

“Au cours de l'été 1956, Miklós Kállay, ancien premier ministre hongrois du régime de Horthy, a effectué une tournée en Amérique du Sud. Devant des auditoires composés en grande partie de la racaille fasciste qui avait cherché refuge là-bas pour éviter d'avoir à répondre de ses crimes de guerre, il a déclaré :

“La Hongrie sera peut-être libérée dans un proche avenir; nous nous trouvons peut-être au seuil de cette libération. Le jour est proche où les Hongrois vont pouvoir reprendre en main leur propre destin et je suis persuadé que nous serons bientôt en mesure de rentrer chez nous.”

Ces paroles ont été prononcées pendant l'été de 1956. Le texte de ce document poursuit :

“Naturellement, la contre-révolution ne pouvait pas être préparée uniquement par la propagande. Il fallait une activité d'organisation étendue et ramifiée et des préparatifs militaires, y compris, surtout grâce aux services d'espionnage, l'organisation d'unités armées. Les dépositions des émigrés déçus, ou des espions et des hommes de main capturés avant et après la contre-révolution, ainsi que les documents qui ont été trouvés sur eux montrent de quelle manière le travail préparatoire a été exécuté.

“Les organisations d'émigrés étaient en contact étroit avec les services d'espionnage impérialistes. Sándor Visnyei, espion arrêté par les services de renseignements hongrois le 9 décembre 1956, a déclaré :

“Le Département hongrois des Etats-Unis contrôlait l'organisation d'espionnage ouest-allemande Gehlen . . . et il a joué un rôle considérable dans la préparation des événements d'octobre 1956 . . .

“Même pendant la période qui a précédé ces événements, toutes les personnes employées par le Département hongrois ont fait des visites régulières dans les camps de réfugiés hongrois d'Allemagne occidentale et d'Autriche et dans les autres organismes de ce genre qui fonctionnaient sous le couvert d'institutions de bienfaisance. Ils ont mené une campagne de propagande et d'agitation chez les réfugiés hongrois et les ont incités à renverser le régime démocratique populaire de la Hongrie. En même temps, ils ont recruté, parmi les réfugiés, des agents qui suivaient un cours de formation accélérée et étaient envoyés en Hongrie pour inciter le peuple à se soulever contre le régime démocratique hongrois.”

“On a pu constater que les autres organisations d'émigrés hongrois se livraient à des activités analogues . . . Dans son numéro du 21 novembre 1956, le périodique *Berliner Zeitung* donne des renseignements très importants sur les préparatifs ouest-allemands. En voici un passage :

“Après le 20 octobre, des groupes armés de Hongrois ont fait leur apparition à Munich et dans des champs de foire situés autour de cette ville, venus de Ratisbonne, de Stuttgart et d'autres villes ouest-allemandes. Au cours de conversations avec des Munichois, ces partisans de Horthy ont admis qu'ils se préparaient à retourner en Hongrie en “maîtres du pays.”

“Le *New York Herald Tribune* du 25 octobre 1956 a publié une déclaration remarquable de M. Christian Ravndal, ancien ministre des Etats-Unis à Budapest. M. Ravndal a dit, à propos du soulèvement, que seul le moment de son déclenchement avait causé quelque surprise. Les observateurs occidentaux comptaient sur un soulèvement antirusse, mais celui-ci s'était produit plus tôt que prévu. Selon M. Ravndal, on s'attendait à quelque chose de ce genre vers la fin de l'année.

“Les documents énumérés ici même, dans ce Livre blanc, montrent que les impérialistes occidentaux n'ont pas “attendu” la contre-révolution; en fait, ils lui ont fourni des fonds, l'ont organisée et provoquée. La déclaration de l'ancien ministre des Etats-Unis à Budapest signifie donc qu'à l'origine le déclenchement de la contre-révolution avait été préparé pour la fin de 1956, mais que la situation a permis de la déchaîner encore plus tôt.

“Radio Europe libre a assumé la tâche précise de diriger la contre-révolution, tant du point de vue militaire que du point de vue politique. Le 22 octobre, la veille du jour où la contre-révolution a éclaté, cette station de radio a

pratiquement doublé la durée de ses émissions en langue hongroise, qu'elle a portées à 20 heures par jour. A partir de ce moment, elle a diffusé des consignes politiques et militaires, jour après jour et d'heure en heure. Les bandes armées contre-révolutionnaires ont exécuté ces ordres militaires avec précision."

"*Newsweek* du 1er novembre 1956 contenait un article ainsi rédigé : "Comme l'a dit un rebelle hongrois : "Le soulèvement hongrois a été entièrement l'oeuvre du peuple hongrois, mais c'est le lien radiophonique avec l'Occident qui a défini pour ce peuple son orientation, ses espoirs et ses exigences."

### 33. Le Livre blanc hongrois continue :

"Les dirigeants de la contre-révolution se sont trouvés plusieurs fois aux prises avec la tâche de garder les bandes contre-révolutionnaires en armes et de les maintenir en état de combattre. Radio Europe libre a diffusé d'innombrables instructions en ce sens; ce poste annonçait, par exemple, le 28 octobre :

"La déclaration qui vient d'être faite par le Ministère de la défense à Budapest affirme que, conformément à un accord, les centres de résistance à Budapest ont commencé à livrer leurs armes à des troupes hongroises, qui auraient pris la relève des unités de l'armée soviétique. Cette partie du communiqué est fautive et mensongère. Il est impossible que la résistance de Budapest ait déposé les armes devant la soldatesque rouge en déroute . . . Il y a d'ailleurs une autre raison de considérer cette nouvelle comme improbable et la voici : même s'il a remporté une victoire militaire, le combat pour la liberté est encore loin d'avoir atteint ses objectifs politiques . . . Si les combattants livraient leurs armes, cela signifierait le maintien du despotisme et la continuation des malheurs de la nation."

34. En ce qui concerne l'ampleur de l'aide que la contre-révolution a reçue de l'étranger, le garde-frontière Karoly Brencsák, stationné à l'avant-poste de Pernoapati, a dit ceci des groupes qui pénétraient dans le pays :

"Un groupe armé d'environ 130 hommes a franchi la frontière le 29 octobre. Ils se sont présentés comme des Hongrois qui s'étaient enfuis à l'Ouest auparavant et qui voulaient aller à Budapest combattre les troupes soviétiques. Ils ont dit aux deux sentinelles de garde à la frontière de livrer les armes de leur poste avant 22 heures, faute de quoi ils attaqueraient cet avant-poste. Le groupe était armé de pistolets et de mitraillettes . . ."

"Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire hongroise s'est vu contraint d'adresser une note à la Légation britannique à Budapest pour demander que le colonel Cowley quitte le pays. Cette note déclarait notamment :

"Le colonel James N. Cowley, attaché militaire de la Légation britannique à Budapest, a maintenu, tout au long des événements qui se sont déroulés pendant les derniers mois de 1956, des contacts directs et actifs avec plusieurs chefs des forces armées contre-révolution-

naires et avec un certain nombre de personnes qui participaient à la contre-révolution. Ce faisant, il a notamment aidé, de ses conseils militaires et politico-militaires, tant les organisateurs d'actions destinées à bouleverser l'Etat dans la République populaire hongroise que les forces réactionnaires à l'assaut des intérêts du peuple hongrois. . . . Après l'écrasement de la contre-révolution, le colonel Cowley a dispensé ses conseils aux mêmes correspondants pour les aider à cacher leurs armes et leur matériel . . ."

35. Je crois que ces citations suffisent, bien que j'en aie beaucoup d'autres. En guise de conclusion, je voudrais ajouter, à propos de cette question, qu'à l'époque, le 2 novembre, pour aider le peuple hongrois, le Gouvernement des Etats-Unis a eu la générosité de promettre 20 millions de dollars à la Hongrie afin de l'aider à surmonter ses difficultés économiques. Le peuple hongrois n'a jamais reçu cet argent, car le Gouvernement des Etats-Unis n'avait nullement l'intention d'aider notre peuple. Tout ce qui l'intéressait, c'était d'entretenir les forces contre-révolutionnaires.

36. Quant au projet de résolution dont nous sommes saisis, permettez-moi de présenter simplement quelques observations. Le problème du renforcement du socialisme en marche dans la République socialiste tchécoslovaque n'est pas du ressort du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il concerne au premier chef le peuple tchécoslovaque et les Etats fraternels socialistes. Le dépôt de ce projet de résolution sert uniquement les intérêts de ceux qui veulent tirer de la situation un profit politique. Quel autre dessein peut-on prêter aux membres de l'organisation agressive qu'est l'OTAN ? Le projet de résolution nous fait l'effet d'un simple exercice de propagande, surtout destiné à la consommation interne. Il ne sert en tout cas ni les intérêts du peuple tchécoslovaque ni la cause de la paix et de la sécurité.

37. Le *PRESIDENT* (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Pologne.

38. M. KASPRZYK (Pologne) (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous dire, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres de ce conseil, à quel point je vous suis reconnaissant de m'avoir autorisé à exposer le point de vue de mon pays sur la question que l'on est en train d'examiner. Il devrait être évident, maintenant, que la discussion entreprise au sein de ce conseil par le groupe des pays de l'OTAN a été inspirée par le désir, que certains ont manifesté, de raviver l'esprit odieux de la guerre froide. Comme ils subissent la pression de l'opinion publique mondiale à cause de la politique honteuse qu'ils poursuivent au Viet-Nam, au Moyen-Orient, en Rhodésie du Sud, en Namibie et ailleurs encore, ils ont sauté sur l'occasion de détourner l'attention du monde des véritables causes de tension. Les représentants de certains de ces pays, se servant du vocabulaire de la guerre froide, de clichés usés, de mythes détruits depuis longtemps et d'accusations injustifiées, ont lancé une campagne de calomnie contre un groupe de pays socialistes.

39. Nous n'allons pas nous laisser entraîner dans un échange d'invectives ou dans une joute oratoire inutile. La

politique de paix de mon gouvernement a toujours eu et a encore pour objet de réduire les tensions et de liquider les situations explosives qui risqueraient de conduire à une nouvelle guerre. Les initiatives pacifiques de la Pologne dans le domaine du désarmement, sa participation aux commissions internationales en Corée et au Viet-Nam, ainsi que sa politique d'amitié et de coopération avec tous les pays épris de paix dans le monde sont bien connues et je n'ai pas besoin de m'y étendre devant cette éminente audience.

40. Cependant, il est évident que nous ne pouvions pas demeurer passifs alors que le maintien du *statu quo* actuel dans la partie de l'Europe que nous habitons s'est trouvé menacé, car une telle menace met directement en péril non seulement un pays, mais toute la communauté des pays socialistes et, par conséquent, la paix du monde. Nous sommes convaincus que les dangers courus par le système socialiste dans la fraternelle République socialiste tchécoslovaque, à laquelle nous sommes attachés par le lien d'une amitié traditionnelle, constituent une menace précise contre la sécurité collective de tous les pays socialistes; aussi les membres du Pacte de Varsovie ne pouvaient-ils rester indifférents.

41. Les opérations entreprises par nos pays pour répondre à l'appel de nombreux patriotes, des dirigeants du parti et des organes de l'Etat dans la République socialiste tchécoslovaque n'ont d'autre signification que celle d'une aide et d'une assistance apportées à la cause du socialisme dans ce pays. Cette action est dictée par les obligations mutuelles souscrites par les pays socialistes; elle n'est pas dirigée contre les peuples fraternels tchèque et slovaque et en aucun cas elle ne constituera un danger pour d'autres pays quels qu'ils soient. Bien au contraire. Elle n'a d'autre but que d'éliminer toute menace contre la sécurité dans cette région et, en même temps, elle se propose de renforcer la paix mondiale.

42. Ce n'est pas par hasard que les opérations entreprises par les Etats membres du Pacte de Varsovie, qui sont destinées à faire disparaître la dangereuse situation qui règne actuellement dans cette région et à empêcher les forces d'une droite démodée et celles des revanchards ouest-allemands d'ouvrir une brèche dans les pays socialistes, suscitent une réaction féroce de la part des pays qui forment le bloc de l'OTAN; ce sont en effet les pays de l'OTAN qui ont eu l'intuition de cette occasion particulière d'affaiblir le Pacte de Varsovie; ce sont leurs représentants qui s'efforcent ici, devant cet auditoire, de discréditer l'action entreprise par des pays socialistes. Il faut que chacun comprenne clairement que les manifestations de haine à l'égard des pays socialistes dont certains représentants et, en particulier, celui des Etats-Unis nous ont ici donné le spectacle ne serviront pas la cause de l'amélioration des rapports entre l'Est et l'Ouest. Elles empoisonneront l'atmosphère des relations internationales et nuiront à l'oeuvre des Nations Unies.

43. L'ambassadeur Ball a dit avec légèreté que "l'oppression d'Hitler, certes sauvage, n'a duré que pendant une période relativement brève de sept années" [141<sup>ème</sup> séance, par. 148]; ceux qui ont été les victimes de cette férocité prennent la chose beaucoup plus au sérieux. Notre pays a perdu 6 millions de ses citoyens, qui ont été les

martyrs des fascistes allemands, et 38 p. 100 de nos richesses nationales ont été détruites. Cela explique que notre nation soit particulièrement sensible à toute menace contre la paix dans le monde et surtout dans notre région, où les revanchards allemands se sont engagés sur une voie qui risque de conduire une fois encore à une catastrophe totale pour l'humanité.

44. La République populaire de Pologne est donc résolue, avec les autres pays socialistes, à défendre les intérêts de tous les pays du Pacte de Varsovie, y compris la Tchécoslovaquie, et à empêcher que celle-ci ne soit arrachée à la communauté des Etats socialistes.

45. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): L'orateur suivant est le représentant de la Bulgarie, à qui je donne la parole.

46. M. TARABANOV (Bulgarie): Je voudrais d'emblée, Monsieur le Président, exprimer le désir d'intervenir, si la chose est possible, demain plutôt qu'aujourd'hui. J'ai certaines raisons pour formuler cette demande. J'ai besoin encore d'un certain temps de préparation.

47. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Pour répondre à la question que vient de poser le représentant de la Bulgarie, je peux seulement dire que le Président ne saurait prendre aucun engagement au nom du Conseil. Je suis à l'entière disposition du Conseil. C'est à lui qu'il appartiendra de décider s'il votera aujourd'hui. De fait, je n'oserais pas prédire la décision que le Conseil prendra sur ce point de procédure; je crois donc devoir laisser le choix au représentant de la Bulgarie, qui a l'entière faculté de poursuivre son exposé s'il le désire.

48. Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

49. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Monsieur le Président, je ne m'attendais pas à une telle réaction de votre part. Pourquoi serait-il impossible d'accueillir la requête du représentant de la Bulgarie et de donner à celui-ci la possibilité de prendre la parole demain, s'il a vraiment des raisons d'agir de la sorte? Pourquoi donc est-il possible au groupe anglo-américain avec l'appui de quelques partisans de reporter arbitrairement la séance du Conseil de sécurité de 17 à 21 heures? Et pourquoi ne pourrait-on pas aussi bien tenir compte du voeu pleinement logique et justifié qu'a formulé le représentant de l'Algérie à la séance de ce matin?

50. De mon côté, je vous ai aussi adressé une requête en vous disant que je préférerais parler demain et je ne manque pas de raisons ni de justifications sérieuses pour le demander. Pourquoi ne peut-on pas accueillir cette requête? Comment se fait-il que l'on tient compte des voeux des autres, des raisons des autres, et non des voeux des délégations dont j'ai parlé? C'est là un procédé regrettable et, j'oserais le dire, inhabituel dans les travaux du Conseil de sécurité. Pourquoi cette hâte? La précipitation, comme le dit un proverbe russe, n'est bonne que dans un seul cas, mais en l'occurrence elle ne sert à rien. Il serait raisonnable et logique de répondre favorablement aux souhaits de ceux qui préféreraient parler demain. La différence n'est pas si



grande, surtout si l'on considère qu'il est déjà passablement tard. Il n'arrivera rien de grave dans les dix ou onze heures prochaines et l'on pourra continuer la discussion. Cela d'autant plus que je me propose de la continuer demain. Il serait tout à fait raisonnable, si vous n'avez plus d'orateurs inscrits sur votre liste, de reporter la séance à demain et de continuer alors la discussion. Cela d'autant plus que les représentants qui ont pris la parole à la séance de ce matin, surtout ceux des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ont proféré, comme à l'ordinaire, de telles inventions, de telles calomnies, de telles attaques contre les pays socialistes, que cela nécessite une réponse dûment circonstanciée et qu'il faut donc du temps.

51. Compte tenu de toutes ces considérations, je suggère qu'il serait raisonnable, et je dirais même séant et conforme à la pratique du Conseil de sécurité, de tenir compte de la demande du représentant de la Bulgarie et de l'accueillir.

52. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Pour répondre à ce que vient de dire le représentant de l'Union soviétique, je tiens à déclarer sans ambages qu'il me déplaît d'entendre insinuer que le Président a eu une attitude insuffisamment impartiale à l'égard d'une délégation, ou d'un groupe de délégations.

53. Puisqu'on a dit que le Conseil de sécurité a été retardé de 17 à 21 heures et, ensuite, jusqu'à 22 heures, je dirai qu'il n'y a là aucun mystère. J'indiquerai sans ambages qu'un nombre substantiel de délégations, la majorité des délégations, car elles étaient 10, sont venues me faire savoir qu'elles demandaient la convocation de la séance pour 21 heures. J'ai consulté les cinq autres délégations sur ce point.

54. Le Président n'est que le magistrat chargé de présider le Conseil, dont il doit respecter les vœux. Telle est la seule pression que je pourrais accepter, la pression de la majorité du Conseil, car le Conseil décide et je suis seulement le magistrat qui le préside. A cause de cela, à cause de ces requêtes officielles et des consultations officieuses d'usage, et à la suite de ces consultations, la séance a été remise à 21 heures.

55. Au point où nous en sommes, je me tiens entièrement à la disposition du Conseil. S'il croit souhaitable que l'ajournement soit prononcé jusqu'à demain, ou si le représentant de l'Union soviétique souhaite présenter une motion précise à cet effet, je tiendrai volontiers compte de cette situation. Evidemment, je ne vois aucun inconvénient à ce que le représentant de la Bulgarie prenne la parole demain. J'ai seulement dit qu'en qualité de président, je ne pouvais prendre aucun engagement, car je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'il y aura une séance demain. Cela dépend de la décision du Conseil. Je suis seulement le magistrat qui préside le Conseil.

56. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, je ne comprends pas les objections que ma déclaration vous inspire. J'ai dit, d'une manière tout à fait justifiée, que la séance avait été reportée de 17 à 21 heures, principalement sur l'insistance des délégations des Etats-Unis et de l'Angleterre. Si l'on compte les signataires de cette lettre, qui s'adresse, en votre personne, au Président du Conseil de

sécurité, et réclame que nous examinions cette question, dans des conditions d'ailleurs illégales, car le Conseil n'a absolument rien à voir dans une telle affaire, si l'on compte, dis-je, ceux qui se sont joints aux représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni pour déposer ce projet de résolution, celui-ci a obtenu, certes, la majorité. Les majorités de ce genre, nous les connaissons bien, depuis qu'existent l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité. Cependant, vous-même, comme un grand nombre de ceux qui ont parlé, vous avez proclamé votre attachement à la démocratie. Pourquoi donc ne pourrait-on pas appliquer les principes démocratiques en l'occurrence ? Si certains demandent que l'on reporte la séance de quelques heures, pour des raisons qui leur sont propres, pourquoi le même principe et les mêmes considérations n'autoriseraient-ils pas à faire preuve de courtoisie et d'amabilité envers certains qui, peut-être, dans les circonstances concrètes du moment, se trouvent en minorité ? Du moment qu'il n'y a pas d'objections contre la requête du représentant de la Bulgarie, pas plus apparemment que contre ce que je viens de dire, à savoir qu'en bonne règle démocratique, si l'on répond au vœu des uns, l'on doit accueillir aussi la demande des autres pour la même raison, nous pourrions peut-être nous dispenser des formalités, des propositions déposées expressément et des mises aux voix dans les formes, en vertu de ce qu'il est d'usage d'appeler le consensus. En l'absence d'opposition, nous pourrions en terminer là-dessus avec la séance du Conseil.

57. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je puis assurer le représentant de l'Union soviétique que je ne lui cède en rien en ce qui concerne le respect des principes démocratiques. Je pense qu'il incombe au Président de soumettre la question au Conseil, car le représentant de l'Union soviétique a clairement signifié ses préférences, qui vont à l'ajournement dans l'immédiat et à la convocation d'une séance pour demain; le représentant de la Bulgarie aurait ainsi la possibilité de s'adresser au Conseil. Le représentant de l'Union soviétique n'a présenté aucune motion dans les formes, mais j'aimerais connaître l'avis des membres du Conseil de sécurité. Bien évidemment, s'il n'y a pas d'opposition, je serai très heureux de déférer à sa requête. Je voudrais seulement saisir le Conseil de la question et inviter les membres à formuler leurs observations.

58. **M. BALL** (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Le représentant de l'Union soviétique nous rend à tous un bien mauvais service en manifestant une opinion si défavorable de notre expérience et de notre compréhension de ce qui se passe réellement ce soir.

59. Ce dont nous sommes les témoins, ce sont les efforts éhontés, piteux et désespérés que déploient les représentants de l'Union soviétique, de la Hongrie et de la Bulgarie pour faire traîner les débats et provoquer leur échec, à une heure dramatique de l'histoire de ce conseil.

60. Je suis persuadé que le représentant du Sénégal, lorsqu'il a pris la parole il y a quelques instants, a exprimé clairement le sentiment général du Conseil : nous devons voter sans tarder et dès ce soir sur le projet de résolution dont nous sommes saisis. Je n'en donne pas moins au représentant de la Bulgarie et au représentant de l'Union soviétique, s'ils éprouvent sérieusement des inquiétudes à ce

sujet, l'assurance qu'ils auront amplement l'occasion de parler demain, car même une fois que le Conseil, ce soir, aura adopté le projet de résolution dont nous sommes saisis, nous n'en aurons pas fini avec eux.

61. Nous avons tous été très encouragés et très émus d'entendre ce soir un homme courageux, probe et honnête expliquer au Conseil, en termes clairs, directs et sans équivoque, la position de son gouvernement, le Gouvernement légitime de la Tchécoslovaquie. C'est aussi un encouragement d'apprendre qu'un autre homme courageux, probe et honnête, un homme connu et respecté des membres du Conseil, faisait route vers New York et parlera demain devant nous. Je sais que la possibilité de parler lui sera donnée. Ce sera un honneur pour nous tous d'accueillir le Ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, Jiří Hájek, lorsqu'il se présentera demain devant cet auditoire.

62. Cependant, la question qui se pose à nous ce soir, c'est de savoir comment nous allons l'accueillir : lui dirons-nous que nous sommes enlisés sans résultat dans un débat stérile, ou que nous avons accompli ce soir des actes qui portent et qui servent à quelque chose ?

63. Il y a des moments où les institutions humaines comme les actes humains doivent faire face non seulement à des crises, mais à des défis, des moments où le monde peut les mesurer et les juger. Nous sommes en train de vivre un soir, une nuit de l'existence du Conseil de sécurité, où le monde entier se demande en l'observant si cet organe, dont nous avons assuré l'essor et la survie pendant près d'un quart de siècle, est capable d'affronter un événement capital, tragique et lourd de dangers, qui a déchiré la trame de la confiance du monde et brutalement interrompu notre marche vers une paix plus solide.

64. En de tels moments, les institutions, parce qu'elles sont oeuvre humaine, sont en proie à la tentation, non pas seulement à la tentation de la corruption et de la vénalité, mais à celle de défaillir et d'échouer par manque de foi en elles-mêmes et par l'adoption d'une attitude cynique à l'égard de leurs propres buts sublimes. Il n'est donc pas étonnant qu'au cours de cette journée nous ayons entendu l'avis de ceux qui voudraient nous inciter à temporiser, à procéder avec prudence, à attendre de voir la tournure des événements; voilà précisément ce que nous venons d'entendre; voilà quel avis nous donnent, j'ose le dire, les deux gouvernements coupables représentés ici, ceux qui sont responsables des actes tragiques soumis actuellement à notre examen.

65. Cependant, et cela je suis heureux de le dire, je le dis chaleureusement et avec assurance, le Conseil ne se laissera pas si facilement séduire ni manoeuvrer ce soir, car la grande majorité des nations ici représentées se rendent compte que l'avis que nous venons d'entendre ne nous propose pas la prudence, mais veut nous égarer, qu'il ne nous est pas offert dans une intention louable, mais s'inspire de desseins funestes. Les événements, nous dit-on, sont en train d'évoluer et la situation peut changer, mais de quelle manière ? Ce soir nous savons que l'Union soviétique tente, par la force majeure, de créer un nouveau gouvernement en Tchécoslovaquie et de remplacer le gouverne-

ment qu'elle a cherché à détruire. Il n'est guère douteux qu'au moins sur le papier, au moins en surface, elle parviendra à ses fins, puisqu'elle a mis les principaux membres du gouvernement légitime en prison ou au moins en résidence surveillée. Dans toute société, si l'on cherche assez longtemps, on peut trouver non pas un mais une poignée de Judas Iscariotes, une poignée de Quislings, une poignée d'hommes lâches et méprisables, qui sont prêts à vendre leur pays pour se procurer à eux-mêmes quelque avantage aussi égoïste qu'éphémère.

66. Il est à l'honneur du peuple tchécoslovaque que cela n'ait pas été pour l'Union soviétique une tâche facile. Hier soir, le représentant de l'Union soviétique nous a lu une déclaration longue et puérile, un travail d'amateur. De toute évidence, ce document avait été fait à Moscou. Cependant, l'Union soviétique ne pouvait pas y mettre de noms, elle ne pouvait pas y mettre un seul nom, car les efforts qu'elle déployait pour trouver des traîtres n'ont pas encore porté leurs fruits. C'était un document en quête d'auteurs. Mais les présages apparaissent de façon suffisamment claire.

67. Ce qu'a donné à entendre le représentant de la Hongrie, à savoir que l'on attendait la nouvelle d'une transformation de la situation, ce qu'il nous a donné à entendre aujourd'hui même à une heure moins tardive, si l'on y ajoute les communiqués de Radio Prague, nous apprend sans ambiguïté qu'un gouvernement ersatz de haridelles de l'écurie politique et d'hommes de second rang véreux se trouve enfin en cours de formation.

68. Quel rapport cela peut-il avoir avec nos débats ? De quelle manière cela doit-il se répercuter sur la rapidité avec laquelle nous avançons dans nos travaux ? La réponse, à mon avis, ressort tout à fait clairement des déclarations honteusement révélatrices des deux puissances siégeant parmi nous et dont les gouvernements ont participé au viol de la Tchécoslovaquie. Ce qu'elles espèrent, de toute évidence, c'est que le Conseil différera son action et qu'elles parviendront à la bloquer, le temps de permettre à un nouveau gouvernement synthétique d'envoyer ici un message ou un représentant, afin de nous demander de ne pas examiner la question dont nous sommes saisis.

69. Quel piètre numéro ! Pourtant, il porte un message à l'adresse de tous ceux qui siègent ici ce soir. Nous savons tous que le Conseil saura se montrer à la hauteur de ses responsabilités et qu'il ne se laissera jamais prendre à un piège de cette sorte, qui ne peut que retarder ses travaux et y jeter la confusion. Nous nous rendons tous compte qu'il est particulièrement urgent d'aller de l'avant dans notre tâche.

70. L'assaut brutal contre la Tchécoslovaquie a eu lieu la nuit précédant celle d'hier et le Conseil de sécurité, qui est chargé de la tâche tout à fait particulière de protéger la sécurité du monde et la paix du monde, ne s'est pas encore prononcé. Aucun effort n'a été épargné par le représentant de l'Union soviétique pour entraver et retarder nos travaux par des déclarations longues, tortueuses, diffuses, polémiques et oiseuses; je suis sûr que nous en entendrons ce soir encore bien plus de la même veine. De fait, je ne serais nullement surpris si, au cours de la soirée, le représentant de l'Union soviétique nous lisait des extraits de l'annuaire du

téléphone de Moscou. Et très probablement, s'ils sont assez longs, ces extraits comprendront les noms de certains des individus qui figurent dans un nouveau gouvernement tchèque.

71. Nous avons assez discuté. Il est rare qu'une infamie se soit manifestée avec autant de clarté que celle de l'Union soviétique et de ses fantoches dans cette violation inadmissible de toutes les normes d'un comportement international décent. Il est rare qu'une défense ait été plus vide, plus frénétique, plus futile, ou plus franchement insultante que la défense embarrassée dans laquelle s'est engagé le représentant soviétique.

72. Ce que l'on nous dit en réalité, c'est que les autres Etats du Pacte de Varsovie sont de serviles possessions coloniales de l'Union soviétique et que celle-ci se trouve donc investie du droit, que nul ne saurait contester, de manipuler les affaires intérieures de ses colonies, de les diriger et d'y intervenir impunément. Ce que l'on nous dit, c'est que si le Conseil de sécurité, ou l'un quelconque de ses membres, ou encore un peuple, une nation quelconque, qui se soucie profondément de protéger les principes des droits de l'homme, de l'indépendance souveraine et de l'intégrité territoriale, cherche en aucune manière à dissuader ou à détourner l'Union soviétique d'accomplir ses projets égoïstes dans ses possessions coloniales, l'organisme ou les missions, ou les peuples qui le tenteront auront à le regretter. Ce que l'on nous dit, avec l'élégance et la sensibilité inimitables de la terminologie du représentant de l'Union soviétique, c'est que si le Conseil, je cite, "devait fourrer son nez" dans les affaires de l'empire colonial soviétique en Europe orientale, il y perdrait son nez. Voilà des paroles brutales, inquiétantes, grossières, vulgaires, qui rappellent des chapitres plus anciens et plus primitifs de la longue histoire des sociétés humaines; voilà des paroles lourdes de menace et je sais que nous avons tous été choqués de les entendre dans un débat du Conseil.

73. Je sais que presque tous les représentants des gouvernements assemblés autour de cette table partagent le vif désir du mien que les Nations Unies consignent ce soir même, en termes clairs et formels, leur condamnation catégorique des abus brutaux auxquels le gouvernement et le peuple de Tchécoslovaquie ont été soumis et continuent de l'être par leurs voisins arrogants, et que le Conseil exprime à l'Union soviétique, clairement et sans aucune équivoque, son horreur des prétentions colonialistes de cette dernière. Je n'emploie pas le qualificatif "impérialiste", car l'usage de ce terme a été avili par le représentant soviétique.

74. Au point où nous en sommes, nous devrions cesser de parler, nous devrions voter, nous prononcer, "vider l'abcès" devant l'humanité. Nous avons été placés en face d'un problème, nous l'avons débattu. Les preuves nous ont été soumises en termes clairs et incontestables. Nous avons entendu ce soir quelque chose qui, selon moi, aurait dû faire honte à ceux qui sont capables de honte, parmi ceux qui portent la culpabilité de l'attentat perpétré contre la Tchécoslovaquie.

75. Nous avons entendu le témoignage du représentant permanent adjoint de la Tchécoslovaquie, nous avons

entendu ce qu'il a dit. Je crois que l'heure est venue où nous devons voir la réalité et même affronter nos propres consciences, nos propres responsabilités. Je propose que nous passions au vote sur le projet de résolution dont le Conseil est saisi. J'ai toute confiance dans l'issue de ce vote.

76. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

77. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : La perte de calme, l'irritabilité, le ton sur lequel le représentant des Etats-Unis a prononcé son discours, avec des tirades antisoviétiques et anti-socialistes rebattues, tout cela, je crois, se passe de commentaires. Les nerfs de M. Ball ne tiennent pas le coup. On ne peut manquer de voir là le signe qu'en misant sur la contre-révolution en Tchécoslovaquie, l'impérialisme américain a perdu; voilà pourquoi M. Ball enrage de la situation actuelle et ne parvient pas à dissimuler son état. Ici, au Conseil de sécurité, il a parlé sur un ton et avec des gestes tels que l'on pouvait croire qu'il prenait la parole à une séance du Conseil d'administration d'une banque, dont les directeurs étaient à ses ordres. Monsieur Ball, vous n'êtes pas ici dans votre bureau. Un ton de ce genre ne passera donc pas. Il est temps que, dans vos nouvelles fonctions, vous perdiez l'habitude de distribuer des consignes et des commandements. Je vous donne là un conseil utile.

78. Je vois sans peine qui s'afflige qu'à cette heure tardive, le Conseil reporte la séance à demain matin : c'est le représentant des Etats-Unis, qui n'a pas l'habitude de tenir compte des avis, des vœux et des requêtes justes et légitimes des autres. Il a l'habitude de commander, de donner des ordres, et c'est par un ordre qu'il a achevé son discours : "Mettez aux voix le projet que j'ai proposé et pas de discussion." Cependant, comme je l'ai déjà dit, cette manière de présenter les questions peut être admise à une réunion des directeurs et du Conseil d'administration d'une banque, mais pas au Conseil de sécurité. Vous n'avez pas le droit d'interdire de parler à ceux qui veulent le faire. Vous n'avez pas le droit de refuser de tenir compte des requêtes et des vœux légitimes. Vous avez amassé tout un fatras d'insinuations dans votre discours préparé à l'avance, à propos d'une simple question de procédure. Vous avez déballé tout ce que vous aviez accumulé. J'y insiste une fois encore, vous cédez à l'impatience. C'est compréhensible. En paroles, vous avez ici beaucoup disserté sur la démocratie, sur la liberté. Vous vous êtes même érigé en défenseur du socialisme. Il est vrai que, par la suite, quand on vous a mis en présence de faits précis, vous vous êtes dédit et vous avez reconnu que vous ne défendiez ni le socialisme ni le communisme. D'ailleurs, personne ne comptait sur vous pour les défendre.

79. Vous avez fait ici l'éloge de certains communistes. Oui, c'est un triste sort pour un communiste que de recevoir les éloges d'un impérialiste. Il n'y a pas lieu d'envier un communiste de ce genre. Cela rappelle l'histoire du mouvement social-démocrate en Allemagne, où l'un des personnalités les plus marquants qui se battaient pour la cause de la classe ouvrière, pour la cause du socialisme et pour les idées socialistes, le marxiste Bebel, futur membre du Reichstag allemand, a prononcé cette parole fameuse : "Vieil imbécile

de Bebel, si un bourgeois te décerne des éloges, c'est que tu as fait une bêtise." On peut paraphraser cette parole historique célèbre et dire rudement : "Communiste, socialiste, vrai patriote de ton pays, si un impérialiste te décerne des éloges, c'est que tu as fait une bêtise, prends-en bonne note." Voilà l'essence même de vos compliments : hypocrites, retors et qu'inspirent des motifs bien particuliers — endormir et affaiblir la vigilance politique des communistes, leur dispenser des louanges pour ensuite les saisir à la gorge et les étrangler. Tels sont les buts des impérialistes, et l'on est bien renseigné là-dessus.

80. Monsieur Ball, vous avez dévoilé au Conseil de sécurité un secret assez intéressant. Vous avez déclaré que vous attendiez quelqu'un pour demain, un invité. Comment le savez-vous ? Vous l'a-t-on annoncé ou n'avez-vous pas organisé vous-même la venue de cet hôte ? Et vous avez même décidé d'avance qu'il parlerait devant le Conseil de sécurité. Qui est-ce ? Qui l'envoie ? Qui va-t-il représenter ? Vous en avez déjà décidé vous-même. Voilà une communication fort intéressante, une déclaration intéressante. Sans aucun doute, on en tiendra compte. Vous savez tout par avance.

81. Vous avez parlé de la culpabilité de certains gouvernements, mais qui donc s'est rendu le plus coupable d'actes d'agression, d'intervention, d'occupation et de violence ? Lisez les déclarations publiées dans vos propres journaux et vous trouverez la réponse, chaque fois qu'au cours de la campagne électorale on évoque le problème du Viet-Nam. Le monde entier voit clairement qui est responsable de l'aggravation de la situation internationale, de la tension, du meurtre et de la mort de millions d'innocents, enfants, femmes, vieillards; le monde voit à qui la faute incombe s'ils n'ont plus de toit, plus d'aliments, plus de moyens d'existence et si leurs maisons sont détruites. Voilà la honte, voilà qui est "coupable", et tous vos efforts pour rejeter la faute des coupables sur les innocents ne serviront à rien.

82. Quand vous avez pris la parole sur une question de pure procédure pour répondre à une requête des plus normales du représentant de la Bulgarie, qui demandait la possibilité de parler demain, c'est tout juste si vous n'avez pas tapé du poing sur la table en exigeant que la chose ne se fasse pas. Pourquoi ? Pour quel motif ? Dans la discussion de cette question tout à fait anodine, vous avez parlé de "Judas". Mais, Monsieur Ball, le monde entier sait quelle immense expérience vos services de renseignements ont acquise dans la sélection, la formation et la création de Judas. Il n'est pas déplacé de rappeler à ce sujet le proverbe russe qui dit : "Là où les uns poussent des cris, mieux vaut que d'autres ne soufflent mot".

83. Il y a quelques jours à peine, dans le *New York Times*, des colonnes entières ont été occupées par les aveux d'un de ces Judas, venu de Bolivie, qui était un Judas de longue date et travaillait pour vos services de renseignements; néanmoins, à ce qu'il semble, sa conscience l'a forcé à réfléchir et il a révélé entièrement qu'il était un Judas, de quelle manière il l'était devenu et comment vos organisateurs et créateurs de Judas l'avaient pris en main, l'avaient formé et lui avaient enseigné à trahir les intérêts de son propre peuple. Mieux vaut donc, quand vous prenez la parole, que vous évitiez d'aborder un sujet aussi délicat pour vous.

84. S'il faut vraiment rechercher qui fait ici un ouvrage cousu de fil blanc, votre intervention d'aujourd'hui, le ton sur lequel vous l'avez prononcée, les exigences que vous y avez formulées, la façon dont vous avez perdu le contrôle de vous-même, tout cela se passe de commentaires. Ce sont justement les buts que vous poursuivez en Tchécoslovaquie socialiste qui sont cousus de fil blanc. Sous le camouflage de phrases hypocrites sur la liberté et la démocratie, la réaction a préparé un bouleversement contre-révolutionnaire en Tchécoslovaquie, aux ordres de votre pays et avec sa sympathie, à l'aide de sa propagande active, de ses encouragements, de ses directives, enfin des consignes pratiques transmises par votre radio et vos organes de propagande. Il est tout à fait évident que votre opération qui tend à provoquer un débat sur cette question ici même, au Conseil de sécurité, est cousue de fil blanc; elle montre ce que vous êtes et votre impatience d'aujourd'hui vaut à elle seule une explication.

85. Vous n'utilisez pas les mots "impérialisme" et "impérialiste", mais c'est bien naturel : ces mots vous blessent les oreilles; pourtant, ce sont là des mots auxquels vous n'échapperez jamais.

86. J'ai été contraint de réagir contre toutes ces insinuations et toutes ces inventions de l'orateur précédent, mais en réalité ce qu'il a dit n'a pas le moindre rapport avec ce qui se déroule ici, dans le cadre des travaux du Conseil de sécurité. Nous discutons, sur un ton paisible, de la requête juste et logique d'un de ceux qui participent au débat; il demande qu'on lui donne la possibilité de prendre la parole demain. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire ? Pourquoi cela a-t-il mis le représentant des Etats-Unis dans un tel état de rage, au point qu'il l'a pris sur un ton plus haut pour donner l'ordre : un vote et pas de discussion ! Examinons d'abord la situation, et peut-être accèderons-nous à la requête du représentant de la Bulgarie malgré toute l'impatience du représentant des Etats-Unis.

87. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Je donne la parole au représentant de la Bulgarie.

88. M. TARABANOV (Bulgarie) : Puisque je ne suis pas même une minorité ici, car je suis seul, et puisque l'on m'a permis de participer à la discussion, je voudrais vous demander, Monsieur le Président, si je ne pourrais pas être autorisé à intervenir demain. J'ai entendu le représentant des Etats-Unis dire qu'il n'était pas d'accord avec cette demande. Mais je crois qu'il n'a pas toute l'autorité du Conseil de sécurité; c'est pourquoi je vous demande encore une fois, Monsieur le Président, si vous pouvez consulter le Conseil et lui demander si je pourrais intervenir demain.

89. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Pour répondre à la question que vient de poser le représentant de la Bulgarie, je dirai que, si le Conseil décide de tenir une séance demain et si le représentant de la Bulgarie inscrit son nom sur la liste pour parler à cette séance, c'est très volontiers que je lui donnerai la parole demain. Pour dissiper toutes les équivoques, je ferai simplement observer qu'en ce qui concerne la conduite de nos travaux et notre activité future, c'est au Conseil qu'il appartient d'en décider. Voilà donc dans quelle mesure je m'engage à donner la parole au représentant de la Bulgarie demain; je le

fais sous réserve que le Conseil décide de tenir une séance demain.

90. Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis dans l'exercice de son droit de réponse.

91. M. BALL (Etats-Unis) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais user de mon droit de réponse et je le ferai très brièvement.

92. Il est évident que le représentant de l'Union soviétique n'a pas écouté le représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie, qui a parlé au cours de la soirée, sinon, il n'aurait eu aucune raison de se demander d'où je tenais la nouvelle que le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque est en route pour New York, où il se propose d'assister à la présente session du Conseil de sécurité. Je n'ai fait que répéter ce que j'avais entendu ce soir. Je comprends d'ailleurs parfaitement pourquoi le représentant de l'Union soviétique n'a pas écouté le représentant permanent par intérim. C'est que le représentant permanent par intérim disait la vérité, cette vérité qui n'était certainement pas du goût du représentant de l'Union soviétique.

93. Je voudrais aussi rectifier un malentendu, ou une affirmation inexacte. Quand, ce soir, le représentant de la Bulgarie a demandé qu'on lui permette de prendre la parole demain, je me suis efforcé de le mettre à l'aise en donnant à entendre qu'à mon avis nous aurions certainement du travail au Conseil de sécurité demain, car le Conseil va être amené à examiner d'autres questions relatives à l'ensemble de cette tragique affaire. Cependant, il y a une chose que je n'ai pas faite et cela je voudrais que le représentant de l'Union soviétique le comprenne : je n'ai pas tapé du poing comme il l'a prétendu, et je n'ai même pas tapé avec ma chaussure, s'il m'est permis de faire allusion à quelqu'un qui a quitté la scène.

94. Il y a quelques instants, le représentant de l'Union soviétique nous a invités à nous demander comment lui, qui est communiste, devait prendre un compliment fait par un capitaliste. Je peux seulement lui répondre qu'il me semble s'être mépris sur l'opinion que je me fais de lui. Je suis tout disposé à lui faire, ce soir, un compliment très enthousiaste : je n'ai jamais entendu présenter une argumentation aussi impossible et creuse avec tant de diligence, sinon d'efficacité.

95. Il est vrai que je suis passablement surpris de la manière dont le représentant de l'Union soviétique a insulté deux chefs d'Etat qui sont, de plus, les chefs de deux Etats socialistes. L'un est le président Ceausescu de Roumanie; il se trouve à la tête d'un Etat qui est l'allié de l'Union soviétique dans le cadre du Pacte de Varsovie. L'autre est le président Tito, que l'on ne saurait présenter comme un nouveau venu du communisme. Néanmoins, le représentant de l'Union soviétique nous a dit que tout communiste dont l'avis s'aligne sur celui des impérialistes, pour reprendre sa formule passe-partout, n'est qu'un sot et ferait mieux de se cacher de honte. Or, si le représentant de l'Union soviétique a lu les journaux de ces derniers jours, il doit s'être aperçu que ces deux chefs d'Etat ont exprimé un point de vue très voisin de celui qu'expriment, autour de cette table, les

représentants des puissances capitalistes : un point de vue qui consiste à déplorer et à condamner le viol de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique et par sa clientèle d'Etats fantoches.

96. Lord CARADON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : J'ai pensé qu'il serait peut-être utile d'annoncer au Conseil que demain est déjà presque arrivé. Je voudrais aussi me rendre utile en disant, pour ma part, que j'attends avec un grand intérêt d'entendre l'ambassadeur de Bulgarie et que, j'en suis convaincu, nous accepterons tous de le laisser parler plus tard, demain. Nous lui donnerons, je n'en doute pas, toute facilité pour le faire quand il sera prêt.

97. J'irai même jusqu'à formuler ce que je crois être le vœu général des membres du Conseil, qui ont tous un droit égal d'exprimer leur opinion. Ce que la majorité des membres du Conseil souhaite, comme elle n'a cessé de le souhaiter pendant de nombreuses heures, c'est que nous passions au vote sur l'importante résolution dont nous sommes saisis et que nous le fassions sans délai.

98. J'espère donc profondément que nous nous dispenserons de prolonger davantage notre échange de répliques et que nous allons passer au vote sur la résolution, tout en décidant, d'un commun accord, que la discussion de cette question, qui constitue un danger permanent, se poursuivra demain; et c'est alors que nous aurons la possibilité d'entendre le représentant de la Bulgarie à sa convenance.

99. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Hongrie pour l'exercice de son droit de réponse.

100. M. TARDOS (Hongrie) [*traduit de l'anglais*] : Le représentant des Etats-Unis a plusieurs fois parlé d'infamie et d'autres choses semblables au cours de la soirée, mais je dois dire qu'il a réussi à dénaturer de manière infâme ma déclaration de ce matin. Ce matin, j'ai fait deux brèves observations qui figureront au compte rendu sténographique de la séance du Conseil. Ni dans l'une, ni dans l'autre, je n'ai dit ou suggéré ce dont il a parlé à propos des changements survenus en Tchécoslovaquie, de l'établissement d'un nouveau gouvernement et ainsi de suite.

101. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je vais définir la situation du point de vue procédural, telle que je la vois. Le représentant de l'Union soviétique a proposé d'ajourner la séance et de continuer le débat demain. Je crois comprendre que cette proposition a suscité des objections de la part des représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni. J'aimerais savoir si l'un des membres du Conseil a des observations à faire à ce propos.

102. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Même dans sa réponse, le représentant des Etats-Unis se trahit lui-même et révèle sa manière d'agir et de penser. J'ai déjà commenté en détail l'expression dont il s'est servi dans sa première intervention d'aujourd'hui au sujet des Judas. Dans sa deuxième intervention, il a utilisé une expression qui lui est bien familière, celle d'Etats fantoches. Pour ce qui est de créer des Etats fantoches, les Etats-Unis sont passés maîtres, comme dans l'art de susciter et de former des Judas, qui trahissent les

intérêts de leur peuple, de leur pays, de leurs convictions, et qui passent au service de l'impérialisme américain. Voilà pourquoi une terminologie de ce genre est dans son esprit et sur ses lèvres et il ne croit se couvrir ni d'opprobre ni de honte quand il emploie de telles expressions là où elles sont absolument déplacées. Au contraire, en qualité de représentant du capital des monopoles, il ne conçoit pas qu'il puisse exister entre une grande puissance et une petite d'autres relations que celles qui se servent de Judas et d'Etats fantoches.

103. Quant à la question que j'ai déjà qualifiée d'anodine et d'inoffensive qui s'est récemment posée, celle de la réponse favorable à donner à la requête du représentant de la Bulgarie et de l'opportunité de permettre à celui-ci de parler dans la matinée après un repos nocturne, j'ai l'impression que le représentant américain et le représentant britannique, qui a donné son avis après lui, ne s'opposent pas à ce que cette déclaration intervienne demain matin.

104. Seulement, il y a un point qui n'est pas clair. Pourquoi la délégation des Etats-Unis est-elle si pressée de passer au vote ? Pourquoi faut-il absolument ne donner la parole au représentant de la Bulgarie qu'après le scrutin ? Pour quel motif ? Cela est tout à fait illogique, incompréhensible et injustifié. Il a demandé au Conseil de sécurité et à son président de lui permettre de prendre part à la discussion de la question qui a été traînée ici, devant le Conseil, par les Anglo-Américains. Représentant d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, il tient du règlement intérieur du Conseil de sécurité, ainsi que de la Charte de notre organisation vénérée, le droit de parler sur la question qui constitue l'objet du débat avant le scrutin qui doit intervenir sur la proposition déposée au cours des débats. Telle est, depuis plus de 20 ans, la pratique des travaux du Conseil de sécurité. Pour quelle raison le représentant des Etats-Unis et celui du Royaume-Uni veulent-ils renverser cet usage et priver le représentant d'un Etat Membre de l'Organisation, que le Conseil a invité à sa table et qui peut se réclamer de la Charte et du règlement intérieur, du droit d'exposer l'avis et la position de son gouvernement sur la question discutée ? Peut-il être privé de ce droit par l'action arbitraire et calculée d'un Anglais et d'un Américain ? Pour quels motifs ?

105. Il serait donc logique de faire droit à cette requête, de l'accueillir favorablement et de permettre à son auteur de prendre la parole à la prochaine séance. On voterait ensuite sur la proposition qu'ont en vue les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

106. Je voudrais, Monsieur le Président, vous demander de tenir compte de toutes les circonstances, de tenir compte de l'heure tardive et, pour faire droit à la demande du représentant de la Bulgarie, de vous adresser aux représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis en leur demandant de modérer leur impatience, leur désir et leur envie passionnée d'imposer leur volonté au représentant officiel d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, qui a pourtant aussi bien qu'eux le droit d'exposer l'opinion et le point de vue de son gouvernement à notre table, pendant la séance du Conseil de sécurité et sur la question dont nous débattons, bien évidemment, sans droit de vote, conformément au règlement intérieur.

107. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais faire la pleine lumière. Il n'existe aucune incertitude dans mon esprit ni, je l'espère, dans celui de quiconque en ce qui concerne le droit dont peut se prévaloir le représentant de la Bulgarie, puisque nous l'avons invité à prendre part aux débats relatifs à ce point de l'ordre du jour. Il a le droit d'exprimer l'avis et le point de vue de son gouvernement. Je suis prêt à lui donner la parole tout de suite, s'il le désire, ou demain, s'il y a une séance demain et sous réserve de la décision que le Conseil va prendre sur l'ordre de ses travaux.

108. M. IGNATIEFF (Canada) [*traduit de l'anglais*] : S'il m'est permis, à moi, le représentant de second rang d'une puissance de second rang, du moins pour qui s'en tient à la terminologie de l'un de nos collègues, d'intervenir dans le dialogue très divertissant qui se poursuit entre deux puissances de premier rang, puis-je rappeler qu'au moment où nous avons levé la séance pour déjeuner, hier, journée où ont commencé nos travaux, la question des attermolements nous préoccupait fort et a même fait l'objet d'un échange de vues entre les représentants en ce conseil; il s'agissait d'un échange de vues tout à fait calme et réfléchi, au cours duquel les raisons pour et contre ont été clairement formulées. Selon moi, les raisons contre les attermolements ont été définies mieux que je ne saurais le faire moi-même par le représentant du Sénégal à l'ouverture des débats de ce soir; nous sommes d'avis, lui et moi, qu'au moment où le sort d'un petit pays est en jeu à cause de l'intervention d'une grande puissance dans ses affaires intérieures et son développement, le Conseil doit faire preuve du sérieux le plus extrême et procéder à un examen complet de la question. C'est ce que nous avons fait et nous sommes saisis d'un projet de résolution. Aucune motion fondée sur l'article 33 du règlement intérieur n'a été déposée jusqu'ici, mais plusieurs représentants, auxquels je désire m'associer, ont demandé que l'on passe au vote sur le projet de résolution présenté au nom de huit délégations. C'est sur ce point que vous vouliez nous consulter, Monsieur le Président, et je suis heureux de dire que, de l'avis de la délégation canadienne, nous devrions mettre fin aux attermolements et passer au vote le plus tôt possible. Le droit de parole n'est pas ici en cause. Quoique nous fassions en ce qui concerne ce projet de résolution, le Conseil reste saisi de la question; quant à notre collègue, le représentant de la Bulgarie, avec lequel nous avons toujours été heureux de travailler dans le passé et auquel nous sommes et serons toujours heureux d'avoir affaire, il a déjà gain de cause, car à quelque moment qu'il prenne la parole, ce sera forcément aujourd'hui.

109. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, bien que ce soit par erreur que vous m'avez donné la parole, je vais essayer d'en faire usage.

110. Le représentant du Canada a parlé d'attermolements. Cependant, aujourd'hui, qui a suscité des attermolements ? Certes, ce n'est pas nous, ni moi, ni un autre. Vos éminents collègues anglais et américain, auxquels vous vous êtes joint vous-même, ont insisté pour commencer la séance à 21 heures au lieu de 17 heures. Qui faut-il donc accuser d'attermolements ? S'il vous pressait tant de voter aujourd'hui quoi qu'il arrive, pourquoi avez-vous perdu quatre bonnes heures dans la soirée ? Votre logique est incom-



préhensible. Sur quoi vous réglez-vous ? Si vous n'aviez pas suscité d'atermoiements, nous serions déjà en train de dormir, après avoir achevé notre tâche et après avoir voté comme vous désiriez que nous le fissions. Alors, s'il vous plaît, ne vous en prenez qu'à vous-même du retard. Vous avez gaspillé quatre heures, et maintenant il vous tarde de voter. Puisque vous avez déjà créé des délais et perdu quatre heures et qu'en plus vous avez fait traîner l'affaire depuis 21 heures jusqu'à une journée nouvelle, armez-vous de patience et écoutez le représentant de la Bulgarie à tête reposée dans la matinée à 10 heures, non pas pour susciter des atermoiements, mais pour faire preuve de bon sens.

111. L'usage, Monsieur le Président, s'est établi que nous ne débattions pas de la séance suivante, mais que nous nous mettions d'accord, comme on dit, en coulisse. Nous pourrions peut-être discuter de cette manière, sans poursuivre les débats et nous mettre d'accord en coulisse pour permettre au représentant de la Bulgarie de parler dans la matinée, d'ici une dizaine d'heures environ. Assurément rien d'anormal ne se passera entre-temps.

112. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Il y a peut-être un point sur lequel, à la différence de tous les autres, nous pourrions nous mettre d'accord, c'est qu'il vaudrait mieux éviter d'utiliser les termes "aujourd'hui" ou "demain" qui risquent seulement de nous embrouiller. Je propose donc de dire "la séance présente" et "la prochaine séance", étant donné que nous avons atteint les premières heures du 23 août. Il me semble que nous pourrions toujours nous entendre là-dessus maintenant.

113. Le représentant de la Pologne a demandé la parole.

114. **M. KASPRZYK** (Pologne) [*traduit de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais exercer mon droit de réponse et commenter brièvement certaines remarques du représentant des Etats-Unis sur divers pays socialistes, dont le mien. Bien que M. Ball représente ici une grande puissance, il n'a pas le droit d'offenser l'un quelconque des Etats Membres en le traitant "d'Etat fantôme", dans le jargon de la guerre froide. Je proteste énergiquement contre ce procédé et je tiens à souligner qu'il est indigne de nous d'échanger de telles insultes dans cette enceinte.

115. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Pour le moment, il n'y a pas d'orateurs inscrits. Deux représentants ont manifesté l'intention de s'adresser au Conseil après le scrutin. Voilà donc où nous en sommes. Le représentant de l'Union soviétique persiste à souhaiter que le Conseil s'ajourne et se réunisse à nouveau d'ici une dizaine d'heures. Plusieurs délégations ont formulé des objections contre cette solution. Le Président se tient absolument à la disposition du Conseil. Il souhaite entendre des avis qui lui permettent de se faire une idée des intentions du Conseil.

116. Y a-t-il d'autres opinions ? A défaut d'accord sur la marche à suivre, le Président n'aura d'autre choix que de trancher la question par un vote.

117. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : D'après les déclarations des représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis, j'ai cru comprendre qu'en principe ils ne s'opposaient pas à ce que

le représentant de la Bulgarie prenne la parole à la prochaine séance de la matinée. Je vous ai demandé, Monsieur le Président, de les prier d'accéder éventuellement à la requête modeste, justifiée et logique du représentant de la Bulgarie et de ne pas insister pour obtenir un scrutin sur la proposition qu'ils ont déposée. Sinon, à la suite du représentant de la Bulgarie qui est inscrit sur la liste, d'autres représentants pourraient demander la parole, comme ils ne manquent pas de raisons de le faire. La séance deviendrait alors une veille. Il serait donc plus raisonnable de faire appel aux représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour qu'ils n'insistent pas sur un scrutin immédiat et prompt, d'autant plus que, s'ils insistent, la séance va se prolonger encore plusieurs heures et, pour l'essentiel, cela reviendra au même. Il serait donc logique d'aborder la question d'un point de vue pratique et de se mettre d'accord sans voter, sans exacerber les passions, simplement sur la base du bon sens et de la logique.

118. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je répète que nul ne conteste au représentant de la Bulgarie le droit de parler au Conseil ; je suis prêt à lui donner la parole soit tout de suite, soit demain, selon la décision que le Conseil prendra sur l'ordre des travaux de la séance présente.

119. **Lord CARADON** (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Il est, je crois, parfaitement clair que, depuis de nombreuses heures, la majorité des membres du Conseil souhaitent que nous passions au vote dès la séance présente.

120. Beaucoup d'entre nous ont estimé dès le départ qu'il s'agissait d'une affaire extrêmement urgente. Rien de ce qui s'est produit depuis lors n'a changé cette opinion. Nous, c'est-à-dire, je pense, la majorité du Conseil, nous croyons fermement que rien ne doit nous détourner ou nous empêcher de faire connaître les conclusions du Conseil dès la séance en cours ; je n'ai aucune raison de supposer que cet avis se soit modifié.

121. En ce qui concerne la demande de l'ambassadeur de Bulgarie, nous sommes prêts à écouter celui-ci dès maintenant, nous étions prêts à l'écouter avant et nous serons prêts à l'écouter plus tard. A lui de décider. Néanmoins, de l'avis du Conseil, et je suis certain de ne pas me tromper en disant que tel est l'avis de la majorité, il faut que rien n'entrave ni ne retarde la prise de position qui doit intervenir à la séance présente et, pour ma part, je suis disposé à rester ici jusqu'à ce que nous ayons abouti à cette conclusion.

122. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Y a-t-il un autre membre qui désire parler au Conseil ?

123. Les remarques que vient de faire le représentant du Royaume-Uni indiquent clairement qu'il n'accepte pas la proposition qui a été faite par le représentant de l'Union soviétique. Si le représentant de l'Union soviétique désire présenter une motion d'ajournement formelle, je serai très heureux de la mettre aux voix.

124. Dans ces conditions, je pense que le Président est tenu de soumettre la question à la décision du Conseil.

125. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, tout

indique que la requête modeste, justifiée et logique du représentant de la Bulgarie se heurte au mur de l'hostilité et des objections anglo-américaines. Le représentant du Royaume-Uni a déclaré avec autorité qu'il a, comme on dit, la majorité "dans sa poche" et il compte que sa proposition va rallier l'appui de la majorité. N'insistons pas pour obtenir un vote. Poursuivons notre travail. Je suis prêt à travailler jusqu'au matin. Je n'exige pas de traduction consécutive.

126. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Comme je l'ai dit au Conseil, il n'y a pas d'autres orateurs inscrits, mais deux délégations ont manifesté l'intention de prendre la parole après le scrutin.

127. Le représentant de l'Union soviétique n'a pas fait de proposition dans les formes et je crois comprendre qu'il y a des objections; cependant, s'il insiste sur sa proposition, je la mettrai aux voix et je la soumettrai au Conseil. Sinon, comme il n'y a plus d'orateurs, je pense que la procédure normale serait de passer au vote sur le projet de résolution.

128. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*) : Monsieur le Président, dois-je conclure de votre déclaration que vous n'avez pas l'intention de permettre au représentant de la Bulgarie de prendre la parole ? Cependant, si je l'ai bien compris, il a demandé à prendre part à la discussion avant le vote et il a demandé que l'on reporte à demain le moment où il parlera. Il lui appartient de décider comment il agira, mais en l'occurrence votre remarque paraît le priver de la possibilité de prendre la parole avant le vote. Je voulais simplement faire la clarté sur la façon dont la situation se présente.

129. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je le répète, je ne conteste nullement que le représentant de la Bulgarie ait le droit de parler au Conseil. Je suis disposé à lui donner la parole tout de suite et je lui ai dit que je serais disposé à lui donner la parole demain, sous réserve de la décision que prendra le Conseil sur la marche des travaux à la séance présente.

130. La situation me semble tout à fait claire. Le représentant de l'Union soviétique a proposé que nous levions la séance, que nous nous réunissions demain, que le représentant de la Bulgarie prenne la parole et que nous passions au vote. Des objections ont été formulées contre cette manière de procéder et, puisqu'il y a des objections, je ne peux pas prendre la décision à la place du Conseil de sécurité. Cependant, je suis prêt à soumettre la question à sa décision et à soumettre à sa décision la requête du représentant de la Bulgarie.

131. Je donne la parole au représentant de la Bulgarie.

132. **M. TARABANOV** (Bulgarie) : A un certain moment vous avez fait une erreur en disant que vous n'aviez pas d'orateur. J'ai toujours été inscrit et je me considère en tant que tel. Je vous ai simplement demandé, Monsieur le Président, la possibilité de parler à notre séance de demain si séance il y a. Vous n'avez pas répondu à cette question. C'est pourquoi je pensais qu'il serait nécessaire de vous dire que je suis toujours inscrit.

133. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Le nom du représentant de la Bulgarie figure sur la liste des orateurs. Je suis prêt à lui donner la parole tout de suite s'il le désire.

134. **M. IGNATIEFF** (Canada) (*traduit de l'anglais*) : Monsieur le Président, la motion d'ordre que nous débattons peut évidemment nous retenir jusqu'à la prochaine séance. Vous avez clairement défini la situation en ce qui concerne le représentant de la Bulgarie et la demande qu'il a faite de prendre la parole à la séance présente, à la prochaine, ou à toute autre séance. On doit tenir compte de l'absence de toute motion fondée sur l'article 33, dont il a été question, et à défaut de motion fondée sur l'article 33, je propose que l'on mette aux voix le projet de résolution contenu dans le document S/8761 du 22 août.

135. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Le représentant du Canada nous saisit d'une proposition tendant à ce que l'on passe au vote sur le projet de résolution déposé. Cette proposition appelle-t-elle des observations ?

136. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*) : Je considère cette action du représentant du Canada comme une tentative pour priver le représentant de la Bulgarie de la possibilité de prendre la parole. Pourquoi ? Pour quel motif ? Le représentant de la Bulgarie a été invité par le Conseil de sécurité conformément à sa requête; il s'est inscrit pour prendre la parole avant le vote, mais par suite d'une erreur il a été omis sur la liste. Il n'y a aucune raison de le priver du droit de parler et il serait logique de lui permettre de le faire.

137. Je voudrais demander au représentant du Canada de ne pas insister sur sa proposition et de donner au représentant de la Bulgarie la possibilité de prendre la parole.

138. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je peux assurer au représentant de l'Union soviétique que la requête du représentant de la Bulgarie n'a pas été oubliée. Je suis prêt à y faire droit n'importe quand, même tout de suite, et je lui ai offert la parole à plusieurs reprises.

139. **M. TARABANOV** (Bulgarie) : Monsieur le Président, je ne sais pas, je ne comprends peut-être pas le règlement intérieur, mais je me considère toujours comme inscrit sur la liste des orateurs et j'avais demandé s'il n'était pas possible que je puisse parler, comme vous vous êtes exprimé, à la réunion suivante du Conseil de sécurité, s'il y en a une, avant le vote. Si vous pouviez m'assurer que j'aurai la parole avant le vote s'il y a une réunion du Conseil de sécurité demain — et vous avez posé cette question au Conseil de sécurité, je crois, car je vous l'ai demandé —, je parlerai demain, mais je voudrais parler, bien entendu, avant le vote.

140. Les exercices d'esprit de certains représentants ici qui ont parlé de demain ou d'aujourd'hui pour pouvoir dépasser une certaine décision sont superflus. Je vous ai adressé une simple demande de pouvoir parler; je suis sur la liste et je pensais parler avant le vote parce que je voudrais m'exprimer sur la question qui est à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

141. **M. BALL** (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*) : Il est tard et je dois dire, au nom de mon gouvernement, que je peux exprimer un sentiment que bien d'autres partagent certainement ici. Il est très grave que



cette institution solennelle soit changée en cirque par des propositions totalement absurdes et ridicules, qui sont évidemment une obstruction destinée à empêcher le Conseil de définir son opinion, comme il aurait dû le faire il y a longtemps déjà, sur une crise mondiale qui entraîne des effusions de sang, qui détruit un gouvernement légitime et qui menace la paix du monde. Que nous devions, au point où nous en sommes, perdre des heures, littéralement des heures, à cause d'inepties procédurales de ce genre, voilà, je pense, un affront qui nous est fait à tous. Nous en serons tous complices si nous tolérons que cela se poursuive; nous serons complices d'une atteinte à la dignité des Nations Unies et à la dignité du Conseil de sécurité.

142. Monsieur le Président, vous êtes saisi d'une motion réclamant un scrutin immédiat. Si vous avez besoin d'une deuxième motion, je la présenterai certainement. Je crois cependant que nous nous rendons à tous un mauvais service, que nous rendons aux Nations Unies un mauvais service, et que nous rendons un mauvais service à la cause de la paix et de la sécurité mondiale en continuant cette véritable farce, qui n'est destinée qu'à nous détourner de notre devoir.

143. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe] : Monsieur le Président, je voudrais demander au représentant des Etats-Unis de faire provision de patience. Il a trop proféré dans son intervention de ce matin, et les répliques qui ont suivi, de paroles grossières, malséantes et calomnieuses qui appellent une riposte, et il serait à la fois injuste et incompréhensible que la délégation soviétique n'apporte pas de réponse à ces insinuations et à ces inventions.

144. Qu'est-il apparu au cours de l'examen de cette question par le Conseil de sécurité ? On a vu tomber le masque de ceux qui guettent l'aggravation des événements en Tchécoslovaquie, parce que cette aggravation répond à leurs plans conçus et élaborés d'avance. Les milieux gouvernementaux des puissances occidentales, y compris ceux des Etats-Unis et du Royaume-Uni, se sont obstinés jusqu'ici à déclarer qu'ils ne prenaient aucune part aux événements de Tchécoslovaquie et qu'ils étaient absolument décidés à s'abstenir de toute ingérence dans le cours de leur évolution.

145. Depuis que ces événements ont commencé, on a pu observer un trait tout à fait caractéristique dans l'attitude de ces pays à leur égard : les rôles ont été répartis d'une manière excessivement tranchée entre, d'une part, les représentants officiels ou les organes gouvernementaux et, d'autre part, les moyens d'information de masse et de propagande. Les premiers se sont efforcés avec insistance d'éviter toute remarque sur leur participation aux activités qui excitent les éléments antisocialistes en Tchécoslovaquie et se sont abstenus de commenter ces événements d'aucune manière. Les seconds, notamment les organes de propagande, ont assumé à eux seuls toutes les tâches du déploiement d'une vaste campagne anticommuniste et antisoviétique et ils ont utilisé, à cette fin, tout l'arsenal de la fausse information, de la calomnie et de la falsification; ils ont présenté et interprété les événements de Tchécoslovaquie dans un sens tout à fait déterminé et favorable aux intérêts des puissances impérialistes et des représentants

de la contre-révolution dans le pays. Et maintenant, dans cette campagne anticommuniste et antisoviétique, on voit intervenir ouvertement, après avoir jeté le masque, même les organes officiels des gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni et leurs représentants au Conseil de sécurité.

146. A cet égard, on ne saurait se dispenser de relever les affirmations du représentant du Royaume-Uni, lord Caradon, selon lequel son gouvernement n'aurait fait aucune déclaration relative aux événements de Tchécoslovaquie et aurait soi-disant observé une neutralité effective. Qu'en est-il et qu'en a-t-il été réellement ? Le point de vue britannique s'est exprimé par l'intermédiaire des principaux organes de la presse britannique, qui ont fait connaître le point de vue des milieux dirigeants de ce pays sur les événements de Tchécoslovaquie.

147. Qu'il suffise de citer quelques exemples. Dans ses colonnes, l'organe principal des monopoles britanniques, qui est en fait l'organe semi-officiel des milieux dirigeants, le journal *The Observer* du 12 août de cette année a donné aux Tchèques et aux Slovaques le conseil de rompre avec Moscou. Voilà l'expression des intentions réelles des milieux dirigeants anglais en présence des événements de Tchécoslovaquie. Le calomniateur notoire du communisme, l'antisoviétique de profession Victor Zorza, du journal britannique *Guardian*, a déclaré récemment encore, le 14 août, que "tout mouvement communiste réformateur s'accompagne inévitablement d'un capitalisme latent". Voilà l'essence des buts qui inspirent l'attitude des milieux dirigeants anglais face aux événements de Tchécoslovaquie. Sous prétexte de chanter les louanges de prétendus réformateurs, il s'agit en fait de détourner la Tchécoslovaquie de la voie du socialisme en la poussant, d'abord, dans un "capitalisme latent" et, ensuite, dans un capitalisme réel.

148. On peut citer d'autres déclarations d'organes aussi "sûrs" du capital des monopoles britanniques. Le journal londonien *Daily Telegraph* du 12 août, qui reprochait à Dubček de ne pas avoir eu le courage de désarmer la milice populaire de la République socialiste tchécoslovaque, lui donnait le conseil suivant : "La milice constitue en fait la vieille garde des communistes endurcis. Ses effectifs, sur lesquels aucun renseignement n'a été publié, s'élèvent à environ 100 000 hommes." On comprend aisément ce qui s'est passé dans l'esprit des patrons de cet organe du capital des monopoles britanniques : à l'idée qu'il y avait en Tchécoslovaquie 100 000 ouvriers en armes, qui montaient la garde pour défendre les conquêtes du socialisme, ils ont eu peur. Et leurs vœux comme leurs conseils ont été formulés d'une manière directe et ouverte. On a donné le conseil de licencier cette milice.

149. Voilà ce qu'il en est de la prétendue neutralité ou non-participation de la Grande-Bretagne à l'égard des événements de Tchécoslovaquie. Il est impossible aussi de ne pas s'arrêter à un autre phénomène très caractéristique. En Tchécoslovaquie, les éléments antisocialistes se sont mis à créer toutes sortes de prétendus clubs ainsi dénommés, qui portaient des noms anodins. Cependant, parmi leur nombre, on a créé le club dit "231". Ce club a fondé tout un réseau de comités locaux. Ses filiales sont apparues tout à coup de manière inattendue, même aux Etats-Unis et au Canada. Dans ce club et ses filiales se sont inscrits des

émigrés tchécoslovaques recrutés parmi les criminels politiques, les transfuges, les traîtres à leur patrie et de la racaille de même acabit. Les filiales du club ont commencé activement à rassembler des fonds. Le journal *Rude Pravo* a publié récemment une lettre ouverte à Sram, le secrétaire du club 231 en Tchécoslovaquie du Sud. L'auteur de la lettre, A. Czerny, montre que ce secrétaire était un spéculateur et un traître. Selon la déclaration de l'auteur de la lettre, confirmée par des documents et des passages d'une autobiographie de Sram, celui-ci, qui a maintenant pris un poste de secrétaire dans l'organisation régionale du club, était propriétaire d'une importante entreprise privée. Après la libération de la Tchécoslovaquie et l'établissement de l'ordre socialiste dans le pays, il s'est consacré à des tâches d'ordre économique et a été condamné à plusieurs reprises pour des opérations illicites. Il est ensuite devenu agent à gages des services de renseignements américains, comme un Judas, pour reprendre l'expression de M. Ball, et, comme il l'a reconnu lui-même, il a communiqué des secrets à ces services. Un membre du club 231, František Poul, restait constamment en liaison avec le rédacteur du journal d'émigrés *Steletsetvy* en Autriche, avec un agent du siège des services secrets de la CIA, Pecháček, ainsi qu'avec les collaborateurs de la station de Radio Europe libre, qui donnaient clairement à entendre que cette station était disposée à prêter toute l'assistance possible au club, pourvu qu'il ne devînt pas une filiale du Parti communiste tchécoslovaque.

150. Un troisième activiste du club, Jaromír Nebeský, de Prague, est entré en rapport avec le représentant de la compagnie américaine Pan American; celle-ci s'est montrée généreuse et elle a promis de donner au club 10 000 dollars. Au début de mai, à Prague, un agent à la solde de la CIA, Stanislas Jančík, s'est rendu des Etats-Unis à Prague; il a adhéré ostensiblement au club et lui a promis une "aide financière" désintéressée en dollars.

151. Voilà quels réformateurs sont apparus en Tchécoslovaquie, voilà quels Judas les services secrets américains ont suscités dans ce pays et, par l'intermédiaire de ses services, l'Amérique officielle mise sur ces gens-là. Comme on le comprend aisément, lorsque ces Judas ont manqué leur coup et qu'il n'y a eu plus rien à en attendre, cela a désorienté les services secrets américains et les milieux gouvernementaux américains. Voilà pourquoi, aujourd'hui, le représentant des Etats-Unis intervient avec tant de passion et d'impatience pour défendre les Judas réformateurs. "Réformateurs", c'est un travesti, c'est un mot qui enrobe une idée précise et ce qu'il désigne en réalité, ce sont les traîtres au peuple tchécoslovaque.

152. La nature véritable des membres du club 231 a été comprise très vite également par les Britanniques. Le général de la bourgeoisie tchécoslovaque Paleček est resté étroitement lié avec l'ambassadeur britannique à Prague, Parker. Un membre actif notoire du club 231, Hrubý est le fils d'un ancien ministre du Protectorat de Bohême-Moravie. Aux dirigeants du club se sont joints le terroriste Kebel et un certain Slavík, dont le père dirige à l'heure actuelle l'organisation réactionnaire dite "Conseil de la Tchécoslovaquie libre aux Etats-Unis". Voilà les instruments dont se servent les organes américains officiels et officieux en Tchécoslovaquie. Voilà les gens sur lesquels ils

misent. Strašek, l'un des dirigeants du club, n'a pas caché la haine qu'il éprouve à l'égard du parti communiste et il a lancé un appel pour que l'on écarte les ouvriers tchécoslovaques du pouvoir dans le pays; Siška, autre membre du club, n'a rien exigé de moins que la liquidation totale du Parti communiste tchécoslovaque.

153. Voilà ce qu'il en est de la prétendue impartialité, de la neutralité, de l'abstention de toute participation de la Grande-Bretagne et de l'Amérique en présence des événements de Tchécoslovaquie. Or, qui est donc à la tête de ce club? L'ancien fasciste Brodský, l'ancien général bourgeois Paleček et Rambousek, qui ont tous été condamnés pour espionnage comme agents des services secrets impérialistes, Ceck et d'autres encore. Ce sont tous des ennemis incorrigibles et endurcis du socialisme. Ce que représente ce club, quel ramassis d'ultraréactionnaires il constitue, nous en trouvons un témoignage dans les déclarations de quelques dirigeants politiques qui ont été justement réhabilités. Ces dirigeants ont écrit qu'il y a parmi les membres du club des collaborateurs, qui avaient travaillé avec les troupes fascistes pendant l'occupation de la Tchécoslovaquie, des voleurs, des assassins, qui étaient alors et qui demeurent les ennemis du peuple tchécoslovaque et des honnêtes gens.

154. En outre, l'un de ces dirigeants, le fasciste déclaré Brodský, après avoir obtenu le poste de secrétaire général du club, a déclaré lors d'une réunion des membres, brûlant de malveillance et de haine à l'égard de l'ordre socialiste en Tchécoslovaquie: "Nous couperons les communistes en morceaux." Voilà quels dirigeants sont chers au coeur de l'Amérique et de la Grande-Bretagne et de leurs représentants ici au Conseil de sécurité. Voilà précisément pour quelle raison ceux-ci défendent ces dirigeants avec tant de passion.

155. Hier et au cours de la réunion d'aujourd'hui du Conseil, le représentant américain Ball a versé des larmes de crocodile et, d'un ton dramatique, il a décrit la proclamation du couvre-feu à Prague, capitale de la Tchécoslovaquie. Il a évoqué l'hypothèse où, par suite de cette décision, des incidents fâcheux se produiraient. Sans aucun doute, il ne manque pas de gens aux Etats-Unis qui voudraient réellement provoquer, en Tchécoslovaquie, des incidents fâcheux, des effusions de sang, des désordres; c'est à cela que la réaction et la contre-révolution tchécoslovaques sont encouragées par la propagande américaine et les déclarations des représentants officiels des Etats-Unis ici au Conseil de sécurité. Seulement voilà, en Tchécoslovaquie et dans sa capitale, le calme règne et la très grande majorité du peuple, répondant à l'appel du Président de la République socialiste tchécoslovaque, respecte l'ordre et témoigne d'un sens profond de sa responsabilité politique, en présence de la situation angoissante qui a été créée par la réaction extérieure et intérieure.

156. Evidemment, tout cela déplaît à ces milieux politiques des Etats-Unis et de l'OTAN qui comptent sur le déchaînement d'une lutte fratricide en Tchécoslovaquie. Le cynisme et l'hypocrisie de ces représentants des pays de l'OTAN ne connaissent-ils donc pas de limites?

157. M. Ball s'est lamenté sur le risque d'incidents isolés. Pourtant, il n'a pas dit un mot des milliers et des dizaines de

milliers de victimes que continue de faire, parmi le peuple vietnamien, l'agression américaine qui se poursuit au Viet-Nam. Chaque jour, sous les coups des bombes américaines, des fusées, du napalm, des tirs et des armements chimiques américains, le sang coule dans les villes et les villages du Viet-Nam, et des centaines de Vietnamiens innocents, au nombre desquels figurent des femmes, des vieillards et des enfants, trouvent la mort. Il y a déjà des années que l'on répand ainsi le sang des Vietnamiens sur la terre de ce pays. Ce sang coule des mains des agresseurs assassins américains, qui s'efforcent vainement d'étouffer les aspirations légitimes du peuple du Viet-Nam, anxieux de défendre sa liberté et son indépendance contre l'agression grossière et abominable déchaînée par les Etats-Unis d'Amérique.

158. Connaissant la puissance invincible de l'Union soviétique et de la communauté des pays socialistes, l'impérialisme ne se risque plus à attaquer de front cette communauté, car cela équivaldrait à un suicide, mais certains services des Etats-Unis n'en mettent que plus d'insistance à mettre au point, dans leurs bureaux, ce qu'ils appellent des variantes en vue de saper l'ordre socialiste des pays où cet ordre existe et fomenter la division à l'intérieur de la communauté socialiste.

159. Les milieux impérialistes des Etats-Unis s'attachent obstinément à mettre en oeuvre des moyens idéologiques et politiques, complétés par des actes secrets de subversion, pour ébranler la société socialiste, saper l'unité de l'ordre socialiste et affaiblir en même temps son aptitude à résister à une agression directe.

160. On connaît, car la presse en a parlé, l'existence des plans de la CIA où sont décrites en détail les activités dirigées contre les divers pays du Pacte de Varsovie. Ces plans prévoient, avant tout, la prétendue libération de l'Allemagne de l'Est et de la Tchécoslovaquie. Ils confirment que l'espionnage idéologique et les tactiques subversives sont un élément essentiel et inséparable de la préparation et de la réalisation d'agressions aventureuses contre les pays socialistes. L'énorme machine d'espionnage et de sabotage des Etats-Unis, alimentée par des milliards de dollars, travaille activement en ce sens et se procure des Judas, pour reprendre la terminologie de M. Ball. Ces plans prévoient l'encouragement de mouvements d'opposition et même des soulèvements contre les gouvernements actuels des pays socialistes. Ces plans contiennent aussi des prévisions relatives à l'infiltration des forces d'opposition dans les partis communistes des pays socialistes, dans leurs organes de sécurité, dans leurs organes militaires et de contre-espionnage et dans leurs autres institutions d'Etat.

161. Cette politique dangereuse de propagande subversive, de sabotage idéologique et de préparatifs militaires du bloc de l'OTAN qui sert d'instrument tant aux aspirations agressives de l'impérialisme américain qu'aux projets délinquants des revanchards ouest-allemands exige que les peuples des pays socialistes, de toute la communauté socialiste, se montrent au plus haut point vigilants, unis et prêts à opposer une riposte décisive à toutes les attaques surprises dirigées contre les positions du socialisme. Voilà précisément pourquoi les pays de l'OTAN ont pris peur et, en particulier, pourquoi les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont créé ce bloc militaire agressif lorsqu'ils ont constaté qu'ils

avaient perdu, en comptant restaurer le capitalisme et rétablir, en Tchécoslovaquie, l'état de choses que les impérialistes trouvent tellement à leur goût. Cependant, pour y parvenir, on avait pris non seulement des mesures de subversion idéologique, mais aussi des dispositions pratiques. En juillet de cette année, grâce aux communiqués de la presse, on a su qu'en territoire tchécoslovaque, à proximité de la frontière d'Allemagne occidentale, sur l'une des sections de la route de Cheb à Karlovy-Vary, les organes de sécurité du pays avaient découvert un dépôt secret d'armes de fabrication étrangère. Les munitions, les armes automatiques et les autres armes saisies dans ce dépôt portaient toutes la marque "made in USA", c'est-à-dire "fabriqué aux Etats-Unis". Cet armement avait été livré en provenance d'Allemagne occidentale à destination des partisans de la restauration de l'ordre ancien en Tchécoslovaquie, des "Judas" que l'on voulait armer, pour reprendre la terminologie de M. Ball.

162. Cette panoplie d'armes, par son caractère, correspondait parfaitement aux besoins d'engagements provoqués par des petits détachements ou groupes d'insurgés et, dans cette entreprise, on reconnaît la marque de la CIA des Etats-Unis.

163. A la lumière de ces faits universellement connus et d'ailleurs irréfutables, il serait opportun de rappeler ici, au Conseil de sécurité, à l'instant où les débats portent sur la question de Tchécoslovaquie, soulevée dans des intentions nettement provocatrices par les puissances de l'OTAN, les paroles admirables du grand patriote communiste tchécoslovaque Julius Fuček, qui a donné sa vie dans la lutte pour la liberté et l'indépendance de sa patrie contre l'agression fasciste et le militarisme. Il a écrit et il a dit : "Vous tous que j'aime, soyez vigilants." Ces paroles résonnent à nouveau comme un appel enflammé, qui s'adresse à tous ceux qui ont à coeur la cause du socialisme, à tous ceux qui ont à coeur l'unité des pays de la communauté socialiste et la cause de la paix. Ces paroles sont aujourd'hui d'actualité, alors que la Tchécoslovaquie traverse une phase difficile, qui a pour cause les efforts déployés par la réaction, avec la complicité des forces de l'étranger, pour imprimer un mouvement rétrograde à l'histoire du pays et arracher celui-ci aux pays frères socialistes.

164. Cependant, les pays socialistes ont déjà déclaré plus d'une fois ce que nous croyons indispensable de souligner à nouveau de la manière la plus catégorique, c'est-à-dire que l'on ne permettra jamais à personne d'arracher ne serait-ce qu'un seul maillon de la communauté des Etats socialistes, qui a toujours constitué, comme elle le demeure, un rempart inébranlable contre tout ce que l'impérialisme peut entreprendre en fait de conspirations, de subversions, d'attaques et de provocations. C'est la sauvegarde de toutes les nations, non seulement du système socialiste, mais de tous les pays d'Afrique et d'Asie qui se sont récemment libérés de l'oppression impérialiste, qui avancent sur la voie d'un développement autonome et qui défendent à la fois leur liberté, leur indépendance et le progrès social.

165. Le représentant américain s'est reporté à maintes reprises, au cours de ses interventions, à diverses déclarations et communications, soi-disant en provenance de Tchécoslovaquie. D'où tire-t-il ces informations, qui pré-

sentent un caractère manifestement calomnieux à l'égard du peuple tchécoslovaque ? D'où viennent toute cette vile propagande contre-révolutionnaire et cette fausse représentation de la situation en Tchécoslovaquie qu'avec tant d'empressement et de zèle il offre au Conseil de sécurité ?

166. Comme on le sait, la propagande américaine, à laquelle fait écho le représentant des Etats-Unis, puise tout cela à la source ignoble de la contre-révolution, qui se cache dans la clandestinité. Ici quelques orateurs, et en particulier le représentant du Canada, ont invoqué toutes sortes de prétendus arguments juridiques. Ils ont tenté de faire planer un doute sur la légalité des opérations qui ont été entreprises par les pays socialistes pour prêter assistance à la Tchécoslovaquie et sauvegarder les intérêts de la sécurité des autres pays de la communauté socialiste.

167. Point n'est besoin d'être un expert des problèmes du droit international pour démontrer la totale inconsistance de ces arguments. Le communiqué de l'agence Tass indique de manière claire et nette que l'aide apportée au peuple tchécoslovaque est prévue par les obligations conventionnelles existantes. Ne sait-on pas que les pays socialistes intéressés ont été amenés à conclure un traité militaire devant la menace que constituait la création du bloc impérialiste appelé l'OTAN et qu'ils ont ainsi signé le Pacte de Varsovie en 1955 ? Ce traité prévoit ce qui suit :

“Les Parties (c'est-à-dire ces Etats) prendront d'un commun accord les autres mesures nécessaires au renforcement de leurs moyens de défense afin de protéger le travail pacifique de leurs peuples, de garantir l'inviolabilité de leurs frontières et de leurs territoires et d'assurer leur défense contre le risque d'une agression.”

168. Voilà le passage de l'article 5 du Pacte de Varsovie où sont définies les tâches et les buts des forces armées et de leur commandement unifié. “Protéger le travail pacifique de ... peuples, ... garantir l'inviolabilité de ... frontières et de ... territoires ... assurer leur défense contre la menace d'une agression” qui serait déclenchée par les forces impérialistes et le bloc agressif de l'OTAN, voilà en vertu de quoi les pays socialistes sont venus en aide au peuple tchécoslovaque.

169. Les actes de l'Union soviétique et des autres pays socialistes correspondent parfaitement au droit qu'ont les Etats d'assurer leur légitime défense individuelle et collective, tel qu'il est défini par les traités d'alliance conclus entre les pays frères socialistes. Comme cela a déjà été officiellement proclamé, ces actes ne sont dirigés contre aucun Etat en particulier et ne portent atteinte aux intérêts d'aucun. Les seuls intérêts contre lesquels ils sont réellement dirigés et auxquels ils portent atteinte, ce sont ceux des puissances impérialistes, qui ne se sont épargnées aucun effort pour arracher la Tchécoslovaquie à la communauté des pays socialistes. C'est une absurdité juridique et une conception intenable du fond du problème que de présenter l'affaire comme si l'assistance apportée au peuple tchécoslovaque par les pays socialistes, au titre de la légitime défense individuelle et collective, constituait une prétendue ingérence dans les affaires intérieures du pays. Dans aucun de ses articles, la Charte des Nations Unies ne fournit la moindre raison qui autorise à qualifier d'acte

d'ingérence la mise en oeuvre de la légitime défense individuelle ou collective.

170. Les actes des pays socialistes ne sont dirigés ni contre l'indépendance politique de la Tchécoslovaquie, ni contre son intégrité territoriale, ni contre les intérêts de son peuple. Ils ne tombent donc pas sous le coup de l'interdiction formulée par l'Article 2 de la Charte, qui définit les principes dont les Membres de l'Organisation doivent s'inspirer pour agir.

171. Ces actes ne portent aucune atteinte au principe de la non-ingérence, tel qu'il se trouve inscrit dans la Charte et dans la fameuse Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté. Si l'on parle d'ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, alors il doit être question des encouragements venus du dehors, de l'aide venue du dehors, que les éléments antisocialistes de Tchécoslovaquie ont reçus et reçoivent des milieux impérialistes des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne de l'Ouest et de toute une série d'autres Etats, qui foulent aux pieds depuis longtemps le principe de la non-ingérence.

172. Ce que fomentent et réalisent avec une telle hâte ici, au Conseil de sécurité, les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni constitue précisément, de la part de leurs pays et de leurs gouvernements, un exemple d'ingérence dans des affaires qui concernent uniquement la Tchécoslovaquie et les Etats qui sont liées à elle par les obligations d'alliance définies par le Pacte de Varsovie. Il y a là un exemple particulièrement flagrant d'ingérence dans les affaires d'autrui, sous le couvert de l'Organisation des Nations Unies, dont ces Etats utilisent le Conseil de sécurité pour atteindre leurs buts impérialistes louches. Nul ne leur a demandé d'agir de la sorte et nul ne le leur demande. Ils y sont seulement poussés par l'hostilité, par la haine à l'égard des pays socialistes, que les représentants officiels des Etats-Unis et du Royaume-Uni s'efforcent ici, au Conseil de sécurité, de dissimuler à l'abri de tirades fausses et hypocrites sur la liberté. Tout cela atteste que ni l'Union soviétique ni les autres pays socialistes n'ont commis ni ne commettent de violation du droit international et, en particulier, du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats.

173. Ceux qui ont essayé et qui essaient de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, ce sont les Etats impérialistes; sur ce point, j'ai déjà fait connaître les faits. Ce sont précisément ces Etats-là qui se sont livrés et se livrent à des actes d'ingérence, afin de restaurer le capitalisme dans le pays. Du reste, on peut considérer comme une suite de cette politique d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays les efforts déployés pour entraîner le Conseil de sécurité dans la discussion de cette question, ainsi que l'insistance avec laquelle on voudrait obliger le Conseil à adopter une résolution sur la Tchécoslovaquie, dont les auteurs sont les Anglo-Américains. M. Ball a déclaré ouvertement ici qu'il est l'ennemi du socialisme et du communisme. Cependant, il a ajouté qu'il était partisan de la liberté. J'estime indispensable de commenter ces affirmations.

174. Se plaçant dans la perspective de ceux qui haïssent le socialisme, dans la perspective de ceux qui soutiennent et

défendent les forces réactionnaires, le représentant américain a débité ici Dieu sait quelles inepties au sujet d'une prétendue tyrannie soviétique en Tchécoslovaquie en 1948 et de la fable d'un assassinat de Masaryk. Il s'est efforcé de dénaturer les événements qui se sont déroulés dans la République populaire hongroise en 1956. Ici même, le représentant de la Hongrie a déjà opposé une riposte et une réponse suffisantes à cette déclaration calomnieuse du représentant des Etats-Unis. Il est tout à fait compréhensible que ces inventions calomnieuses aient été, hier et aujourd'hui, instantanément rejetées et démasquées par le représentant de la Hongrie pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des inventions calomnieuses. Il est arrivé ce qui devait arriver : celui qui essayait de jouer ici un rôle qui ne lui allait pas, le rôle de "défenseur" des peuples des pays socialistes, alors qu'il est en réalité le pire ennemi du socialisme et du communisme, s'est cassé le nez. Il s'était occupé de ce qui ne le regardait pas. Aujourd'hui encore, M. Ball a essayé de se présenter dans le rôle de "défenseur" des pays socialistes. Assurément, comme je l'ai déjà fait remarquer, il a été contraint de reconnaître qu'il était l'ennemi du socialisme et du communisme. Il a parlé de la liberté. Que faut-il entendre par cette liberté que prêche le représentant du capital des monopoles ? Pour le capital des monopoles, la liberté, c'est la liberté qu'ont les riches et les richissimes, les banquiers et les capitalistes, de se faire une place en étouffant la classe ouvrière, en étouffant le peuple qui travaille. Quand il parle de la liberté en Tchécoslovaquie, il songe à la liberté qui permettrait aux maîtres du capital américain, chassés par la révolution populaire qui s'est déroulée dans ce pays, d'y revenir sans entrave, en s'appuyant sur les "Judas", d'y établir leurs entreprises et d'exploiter sans frein le peuple tchécoslovaque travailleur, comme ils le font dans toute une série de pays où a pénétré le capital américain.

175. Quand M. Ball parle de la liberté, il pense à la liberté de tuer des centaines de milliers de gens absolument innocents au Viet-Nam, à la liberté du terrorisme politique, qui a entraîné la mort de tant de dirigeants importants aux Etats-Unis. Quand il parle de la liberté, il pense à la liberté des racistes qui ont réduit plus de 20 millions d'hommes dont la peau n'est pas blanche à une condition injuste et intolérable.

176. Telle n'est pas notre conception de la liberté. Pour nous, la liberté consiste à aider le peuple tchécoslovaque et les travailleurs tchécoslovaques à triompher des menées contre-révolutionnaires de la réaction extérieure et intérieure, afin d'aplanir la voie du développement socialiste libre.

177. A l'évidence, ce n'est pas par hasard que le représentant américain s'est tant dépensé pour essayer de donner aux membres du Conseil l'impression qu'il n'existait, qu'il n'avait existé aucun complot occidental contre le pouvoir communiste en Tchécoslovaquie. Les ennemis du socialisme, qui agissent aux dépens des peuples tchécoslovaque et soviétique, ont souvent entrepris et entreprennent de jeter, si possible, une ombre sur la communauté fraternelle et amicale qui existe entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, un autre ennemi du socialisme est venu faire entendre sa voix dans le chœur : le représentant américain au Conseil de sécurité M. Ball. Il a

lancé une série d'affabulations calomnieuses contre la coopération soviéto-tchécoslovaque et l'aide que le peuple soviétique apporte au peuple frère de Tchécoslovaquie. De toute évidence, M. Ball a choisi un thème malheureux. On voit qu'il est mal informé sur les conditions réelles de la coopération entre l'URSS et la Tchécoslovaquie. Cette coopération est devenue partie intégrante de nos conquêtes communes et de nos réussites dans l'édification du socialisme et du communisme. Les insinuations, la calomnie, les inventions absurdes, voilà bien les méthodes habituelles de la propagande impérialiste et de ses agents à gages, qui voudraient discréditer les liens économiques, scientifiques et techniques entre les pays socialistes en s'efforçant de susciter la discorde et les divisions parmi leurs peuples fraternels. Notre pays, le pays des Soviets, fidèle à ses obligations internationales, apporte aux Etats socialistes une aide économique et technique massive pour le développement de leurs économies nationales. Il suffit de dire qu'aux termes des accords conclus l'Union soviétique s'est engagée à aider à fonder, reconstruire et agrandir quelque 1 400 usines, ateliers divers et autres unités de l'industrie, des transports et des communications dans la Tchécoslovaquie fraternelle. Près de 900 de ces usines ou unités sont déjà entrées en activité. L'un des aspects du caractère fructueux des liens fraternels qui s'établissent entre nos pays, entre les pays de la communauté socialiste, est constitué précisément par le cas de la coopération économique de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie. L'Union soviétique apporte sa coopération à la Tchécoslovaquie pour monter le grand complexe sidérurgique de Slovaquie orientale. Ses ateliers de laminage à chaud et à froid, d'une production moyenne de 3 700 000 tonnes par an, sont équipés de matériel soviétique. C'est avec l'aide technique de l'Union soviétique qu'ont été établis le grand centre pétrochimique Slovnaft, l'usine de fibres synthétiques de Humené, la grande usine de ciment de Banska-Bystrica, une usine d'enrichissement des minerais de plomb et de zinc, et d'autres entreprises, qui jouent un rôle très important dans l'économie tchécoslovaque. Une partie considérable de l'équipement installé dans ces usines est l'oeuvre des usines soviétiques et sort des mains des ouvriers, des ingénieurs et des savants soviétiques. C'est avec l'aide de l'Union soviétique qu'ont été installés les systèmes actuels de signalisation, de centralisation et de blocage automatique sur les principales lignes de chemin de fer. C'est avec l'aide de notre pays que se poursuit l'établissement de la première centrale atomique. L'Union soviétique, connaissant les ressources limitées de la Tchécoslovaquie en matières premières et les difficultés que ce pays rencontre pour en acquérir sur le marché capitaliste et les payer, concourt pour une part importante à la satisfaction des besoins en matières premières de l'industrie tchécoslovaque. Ces livraisons effectuées à prix fixes, déterminés d'avance par des accords conclus pour une longue période, garantissent aux entreprises tchécoslovaques des conditions favorables pour l'utilisation la plus complète de leurs possibilités.

178. Il convient aussi de dire que, selon les travaux d'économistes tchécoslovaques et les déclarations de dirigeants de l'économie, ces matières premières sont acquises dans des conditions et à des prix avantageux pour la Tchécoslovaquie. Les matières premières et les produits industriels soviétiques fournis à la Tchécoslovaquie

atteignent un volume impressionnant. Ces ressources satisfont presque entièrement les besoins de la Tchécoslovaquie en pétrole, elles représentent plus de 80 p. 100 des besoins d'importation de minerai de fer, environ 63 p. 100 des besoins en caoutchouc synthétique, environ 42 p. 100 des besoins en métaux non ferreux, et ainsi de suite. Les importations annuelles moyennes de céréales en provenance de l'Union soviétique au cours des 10 dernières années correspondent aux deux tiers des achats centralisés de céréales effectués par l'Etat en Tchécoslovaquie même.

179. Il y a lieu d'indiquer quelques faits relatifs aux échanges entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie pour la période qui s'étend de 1956 à 1968, c'est-à-dire 12 ans. Pendant cette période, l'Union soviétique a fourni à la Tchécoslovaquie 17 millions de tonnes de céréales, près de 700 000 tonnes de coton, environ 70 000 tonnes de laine, 51 millions de tonnes de pétrole, 80 millions de tonnes de minerai, environ 2 millions de tonnes de fonte, près de 2 500 000 tonnes de laminés, 285 000 tonnes de cuivre, plus de 200 000 tonnes d'aluminium, plus de 200 000 tonnes de plomb, près de 3 500 000 tonnes de concentré d'apatite, 170 000 tonnes de zinc, plus de 200 000 tonnes d'amiante, près de 5 millions de mètres cubes de bois et pour près de 1 milliard 200 millions de roubles de machines et d'équipement.

180. Si la Tchécoslovaquie avait été obligée d'acheter toutes ces marchandises en devises libres, elle aurait dû dépenser environ 3 milliards 500 millions de dollars. Voilà un exemple concret, des faits précis et une illustration de la communauté socialiste et fraternelle, d'intérêt mutuel, qui existe entre deux pays socialistes.

181. Le représentant américain, qui représente le capital des gros monopoles, n'arrive pas à se mettre dans la tête qu'il puisse exister de telles relations fraternelles et une telle coopération entre une grande puissance et une puissance de dimensions moyennes. Aussi, à titre de comparaison, il convient de citer des faits qui montrent comment les monopoles des Etats-Unis coopèrent, par exemple, avec les pays d'Amérique latine.

182. Je tire ces faits de la presse américaine. Selon les renseignements publiés et pour permettre d'établir une comparaison et une opposition entre les formes et méthodes de la coopération économique tchéco-soviétique et celles de la coopération des Etats-Unis et de l'Amérique latine, la somme des investissements directs des monopoles américains dans les pays latino-américains atteint 11 milliards 400 millions de dollars. Une fois encore, je fais observer que je tire ces renseignements de la presse américaine. Pour la période de 1945 à 1965, ces investissements ont rapporté aux monopoles américains des bénéfices gigantesques, de l'ordre de 40 milliards de dollars.

183. Les Etats-Unis tirent des pays latino-américains d'énormes quantités de matières premières, qui ne comprennent pas moins de 20 espèces de denrées, dont ils ont besoin pour maintenir la production des industries de guerre aux Etats-Unis à un niveau qui rende possible l'expansion et l'agression.

184. L'Amérique latine fournit aux Etats-Unis 99,5 p. 100 de tous leurs besoins en plomb, 39 p. 100 des besoins en

minerais de fer, 44,1 p. 100 du cuivre et 60,6 p. 100 du zinc. A cela on doit ajouter une quantité énorme de produits et de matières premières agricoles, que les monopoles nord-américains achètent en Amérique latine à des prix extrêmement bas. Le pillage du continent latino-américain par les monopoles des Etats-Unis dure depuis près de 150 ans, depuis l'époque où, en 1823, a été proclamée la fatale doctrine de Monroe : "L'Amérique aux Américains". C'est-à-dire aux monopoles américains, qui sont établis au nord du rio Grande.

185. Depuis une époque relativement récente, on pratique aussi une nouvelle forme de pillage de l'Amérique latine. Selon les renseignements de la même presse américaine, au cours des dernières années, environ 4 000 spécialistes latino-américains pourvus d'une formation supérieure ont été attirés annuellement aux Etats-Unis. Des recruteurs spéciaux, qui sont au service des gros monopoles, font le tour des principales universités et des centres les plus importants de la recherche scientifique en Amérique latine. Tout cela constitue la définition de ce mot et de cette notion qui ne plaisent pas à M. Ball : le mot "impérialisme". Les chiffres et les faits que j'ai indiqués après les avoir extraits de la presse américaine sont un témoignage vivant de l'impérialisme en action. Ces chiffres, ce sont les résultats de la politique impérialiste du capital des monopoles. C'est précisément à cause de cette politique que de nombreux pays d'Amérique latine, bien qu'ils existent depuis plus d'un siècle avec le statut d'Etats souverains et indépendants, continuent de figurer, encore aujourd'hui, dans les rangs des pays sous-développés ou, selon l'expression reçue, en voie de développement.

186. Sur ce fond de politique d'exploitation et de pillage des monopoles impérialistes, quels ne sont pas l'éclat et la grandeur des chiffres et des faits que j'ai cités en parlant de la coopération fraternelle qui existe entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie. Ces nouvelles relations d'une camaraderie fraternelle durable entre les pays et les peuples de deux Etats socialistes, ce n'est pas à M. Ball, au représentant du capital des monopoles des Etats-Unis, qu'il est donné de les comprendre. Il en est incapable. Son esprit est orienté autrement. Il reconnaît seulement les relations qui se fondent sur le bénéfice net, le profit maximum, l'exploitation et la spoliation du faible par le fort. Voilà ce qu'est, dans son esprit, la véritable liberté, la liberté pour les monopoles américains.

187. Voilà pourquoi, comme le montre l'histoire, les dirigeants impérialistes vouent une hargne et une hostilité frénétiques aux pays socialistes, au socialisme, au communisme et à l'Union soviétique. Voilà pourquoi, au cours des nombreuses années qui se sont écoulées depuis les premiers jours de la révolution d'Octobre en 1917, les armes principales de la lutte idéologique contre les pays du socialisme sont l'anticommunisme et l'antisoviétisme.

188. Cependant, toutes les tentatives des ennemis du socialisme et du communisme, des ennemis de l'Union soviétique, de ceux qui nourrissent ces idées d'anticommunisme et d'antisoviétisme, ont connu un échec retentissant, à la fois idéologique et militaire. Nul ne parviendra jamais à dénigrer l'Union soviétique, ses relations authentiquement internationales, les rapports amicaux et fraternels,



la camaraderie et l'entraide qu'elle entretient avec les peuples des pays socialistes et de nombreux pays en voie de développement.

189. Je ne croirais pas avoir tout dit si je ne réagissais pas aussi contre les observations formulées par certains représentants au Conseil de sécurité, qui se sont efforcés de présenter la situation comme si la responsabilité de l'aggravation de la tension dans le monde devait être imputée aux pays socialistes.

190. C'est ce qu'a dit, notamment, le représentant du Brésil, lui qui vient d'un pays situé dans la partie sud du continent américain, dont les peuples connaissent bien le voisin impérialiste du nord. Si quelqu'un doit savoir comment s'y prennent les monopoles américains, comment, au cours d'une activité plus que séculaire, ils se sont ingérés dans les affaires intérieures des pays du continent sud-américain, comment ils éliminent les régimes et les dirigeants qui ne favorisent pas leurs desseins et accumulent les obstacles pour barrer à de nombreux pays la voie de la véritable démocratie, de la liberté et du progrès, c'est pourtant bien lui.

191. D'ailleurs, sur ce point également, on peut se reporter à la presse américaine. Dans un bulletin publié en 1966 par le Centre de documentation américain qui se trouve à Washington, on trouve le communiqué suivant : "Les organisations militaires armées et entraînées par les Etats-Unis en Amérique latine ont renversé les gouvernements civils légitimes d'un certain nombre de pays." Voilà un communiqué de la presse américaine. Vient ensuite l'énumération d'une série de pays dont je n'indiquerai pas ici les noms.

192. Lors d'une séance précédente, j'ai déjà parlé des responsables de la tension d'après guerre, de ceux qui ont commencé la guerre froide, de ceux qui ont suscité les blocs politiques et qui s'efforcent actuellement, par tous les moyens, d'accentuer cette politique et d'imposer une aggravation du malaise international. Qui sont ces responsables ? Ceux qui s'efforcent aujourd'hui de se parer de la robe des avocats de la liberté en Tchécoslovaquie, encore qu'un autre avocat de la liberté, l'Allemagne occidentale, dont les aspirations revanchardes se manifestent de plus en plus au grand jour au vu et au su de tous, ne figure pas encore parmi eux. Sur ce point, nul n'entretient, ni ne saurait entretenir aucun doute. On sait quel rôle ignoble et répugnant jouent les revanchards ouest-allemands en se tournant vers la Tchécoslovaquie pour y recommencer ce qui a été fait, en son temps, par Hitler.

193. Les affirmations selon lesquelles les pays socialistes envenimeraient la situation internationale sont certainement déplacées. Tout le monde sait, même les auteurs de telles déclarations et tous ceux qui participent à la séance, tous ceux qui sont ici présents et tous ceux qui sont absents, que c'est en réalité l'impérialisme américain, et non pas le communisme soviétique, qui envenime la situation internationale, par la guerre de brigandage menée contre le peuple vietnamien.

194. Refusant d'écouter la voix de la raison, les milieux dirigeants des Etats-Unis ne mettent pas fin à leurs actes d'agression contre cet Etat souverain qu'est la République

démocratique du Viet-Nam et poursuivent l'escalade dans leur guerre criminelle au Viet-Nam. Ce sont précisément les Etats-Unis et les autres puissances de l'OTAN qui soutiennent, dans la mesure de leurs forces et de leurs moyens, cette politique d'agression, d'intervention et d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, et qui, pour cette raison, portent la responsabilité de la situation internationale actuelle; car voilà de nombreuses années qu'ils se livrent à la course aux armements, y compris les armements nucléaires, et refusent, comme par le passé, de prendre des mesures capables d'y mettre effectivement un terme, c'est-à-dire d'accepter le désarmement mondial et total, ainsi que l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires.

195. Voilà précisément ce qui empoisonne la situation internationale. L'ombre de l'agression commise au Viet-Nam et l'ombre de l'agression perpétrée au Moyen-Orient, pour les puissances impérialistes, par les agresseurs israéliens, s'étendent sur le monde entier; elles créent un état de tension, d'incertitude et de méfiance et empêchent, lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes internationaux, ce rapprochement entre l'Est et l'Ouest sur lesquels se sont étendus ici, avec tant d'émotion, le représentant du Royaume-Uni, celui des Etats-Unis et d'autres encore. Voilà ce qui empêche la détente internationale et la réalisation d'un accord entre l'Est et l'Ouest. Voilà comment se présente la question de savoir qui est vraiment responsable du malaise des relations internationales.

196. Nous avons aussi beaucoup entendu parler de la liberté par le représentant du Royaume-Uni, lord Caradon. Pourtant, la politique de l'Angleterre et de ses alliés de l'OTAN à l'égard des peuples d'Afrique se passe de commentaires. Qui donc jusqu'à ce jour a empêché de les libérer de la tyrannie du régime raciste de Rhodésie du Sud ? On le sait bien : c'est la politique du Royaume-Uni et de son gouvernement.

197. Pourquoi, malgré sa longue durée, la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale n'a-t-elle pas pu adopter la résolution énergique qui s'imposait sur la question du Sud-Ouest africain, désormais appelé Namibie par la volonté de l'Assemblée ? Précisément parce que les propositions et les exigences justes et raisonnables des pays d'Afrique et des pays d'Asie et d'Amérique latine qui les soutiennent n'ont reçu l'appui ni du Royaume-Uni, ni des Etats-Unis, ni d'ailleurs d'un certain nombre d'autres qui sont leurs alliés dans le bloc militaire agressif.

198. Ce sont ces puissances qui soutiennent les sanglantes guerres coloniales menées par le Portugal contre l'Angola, le Mozambique et la Guinée dite portugaise. Voilà les libertés que défendent l'Angleterre et les Etats-Unis en Afrique australe, lorsque ces Etats renforcent et encouragent les régimes racistes et empêchent les peuples africains de libérer leur continent tant éprouvé des derniers foyers de colonialisme, d'impérialisme, d'oppression et d'esclavage. C'est pourquoi les paroles que prononce ici le représentant britannique sonnent faux chaque fois qu'il nous adresse d'hypocrites déclarations sur la question de la liberté en Tchécoslovaquie.

199. Je vais maintenant commenter brièvement ce qui a été dit hier et aujourd'hui par le représentant de la mission

tchécoslovaque. Dans quelle mesure s'est-il conformé aux instructions du Ministère des affaires étrangères tchécoslovaque ? Il a dit hier qu'il avait reçu ces instructions par la radio, mais qu'il n'était pas sûr de les avoir entendues littéralement, ou sans erreur ni déformation; de plus, il n'a pris aucune part à la séance de la matinée, malgré l'invitation du Président. Aujourd'hui, après quelques déclarations, il a quitté la salle, sans adresser la parole à personne. Etrange attitude ! Evidemment, tout ne va pas parfaitement. Une grande partie de ce qu'il a dit avait déjà été publié dans la presse américaine et même dans les bulletins du Service de l'information des Nations Unies, car là aussi les Américains commandent, comme chacun sait, et c'est ainsi que l'on y réserve la première place à ce genre d'affaires.

200. Où donc les organes de la propagande américaine trouvent-ils de telles informations ? Bien évidemment, auprès des sources tourbeuses de la contre-révolution tchécoslovaque, auprès des émetteurs de radio clandestins. A cet égard, je pense qu'il est opportun de mettre les membres du Conseil de sécurité au courant d'un communiqué reçu récemment de Moscou, d'un communiqué de l'agence Tass. Il y est question des nombreuses réunions, déclarations, résolutions et lettres de travailleurs d'Union soviétique et d'autres pays socialistes, d'où il ressort que les mesures prises pour défendre les conquêtes socialistes en Tchécoslovaquie rencontrent, parmi ces travailleurs, une approbation et un appui universels et entiers. Ces mesures sont accueillies par la solidarité et le soutien de nombreux partis communistes et ouvriers parmi les forces du travail et du progrès.

201. Il y a des hommes d'Etat qui commencent à adopter une position réaliste dans un certain nombre de pays bourgeois. Evidemment, déclare le communiqué, les milieux impérialistes, qui ont misé sur une rupture entre la Tchécoslovaquie et la communauté des Etats socialistes, ne peuvent pas se résigner à l'effondrement de leurs espoirs. Nous en avons vu un exemple, aujourd'hui même, dans la manière dont le représentant américain est intervenu, lorsque nous avons discuté d'une question aussi anodine que celle de savoir si l'on allait donner la parole au représentant de la Bulgarie pour la séance de demain ou insister pour qu'il choisisse entre parler aujourd'hui ou pas du tout.

202. Ces milieux impérialistes continuent d'entretenir une atmosphère de tension et d'hystérie politique autour des événements de Tchécoslovaquie. Cela s'est nettement manifesté dans les déclarations qui ont été faites, au Conseil de sécurité, par les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

203. Ledit communiqué fait aussi remarquer qu'en Europe les milieux dirigeants de Bonn se sont particulièrement émus de la situation. Ils sont littéralement frénétiques et révèlent ainsi, malgré eux, les calculs qu'ils échafaudaient sur l'action des forces contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie.

204. Au cours de la journée du 22 août, la situation en Tchécoslovaquie a été tranquille dans l'ensemble. Néanmoins, les forces antisoviétiques à Prague ont poursuivi

leurs activités subversives, en essayant de répandre la nervosité et la méfiance chez les habitants. A cette fin, elles utilisent comme avant des émissions clandestines et publient des tracts contre-révolutionnaires. Ce sont ces émissions clandestines que l'on prend pour de l'argent comptant et que l'on présente comme des faits à des lecteurs ou à des auditeurs abrutis par la propagande des monopoles.

205. Dans divers quartiers de Prague, des affiches incendiaires ont été apposées avec des inscriptions qui attaquent, par des calomnies, des dirigeants tchécoslovaques notoires du parti et de l'Etat, ainsi que les troupes alliées. Dans les rues, sont apparues des autos munies de haut-parleurs, qui transmettent les émissions clandestines. Les stations émettrices clandestines et les repaires des éditions illégales, ainsi qu'à l'unisson les centres de propagande des puissances occidentales, diffusent des mensonges éhontés. Ils bénéficient, dans cette tâche, de l'appui direct de quelques personnalités officielles. Ici même, le représentant des Etats-Unis a parlé de Hájek; il lui a préparé d'avance une place à la table du Conseil de sécurité; il a déclaré qu'il était disposé à l'écouter.

206. Or, dans le communiqué Tass dont je parle, il est indiqué que diverses personnalités officielles apportent directement leur aide aux émetteurs clandestins, aux repaires des éditions clandestines, aux centres de propagande des puissances occidentales, pour faciliter la diffusion de mensonges éhontés. En particulier, selon ce communiqué, O. Sik, I. Hájek, Vlasák et Gasparik, qui sont en Yougoslavie, ont déclaré qu'ils exerceraient leurs fonctions gouvernementales en dehors du territoire tchécoslovaque, bien qu'évidemment nul ne leur en ait donné le pouvoir.

207. Tous ceux qui ont à coeur la cause du socialisme en Tchécoslovaquie rejettent la prétention émise par ces politiciens perdus et ceux qui les poussent de parler au nom de la République socialiste tchécoslovaque.

208. Selon des informations en provenance de Tchécoslovaquie, les unités des armées alliées, qui manifestent leur maîtrise et leur sens du devoir dans une situation difficile, aident avec honneur et dignité leurs frères de classe, les travailleurs de Tchécoslovaquie, à défendre la cause du socialisme et à dissiper la menace qui pèse sur l'inviolabilité et la souveraineté de la République socialiste tchécoslovaque. Dans les rues et sur les places des villes et des villages, il est fréquent de voir les soldats et les officiers des unités alliées s'entretenir amicalement avec la population, répondre à d'innombrables questions, faciliter une juste appréciation de la situation politique et expliquer les nobles fins que l'armée vise en apportant au peuple tchécoslovaque l'aide fraternelle et amicale qui permettra de sauvegarder et de renforcer le socialisme en Tchécoslovaquie, ainsi que de renforcer et de garantir la sécurité, l'indépendance et la souveraineté de ce pays frère socialiste.

209. Monsieur le Président, je n'exigerai pas d'interprétation consécutive, bien que j'en aie le droit.

210. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Puis-je demander au représentant de la Bulgarie s'il désire parler au Conseil au point où nous en sommes ?



211. M. TARABANOV (Bulgarie) : Ainsi que je vous l'ai dit, Monsieur le Président, je voudrais parler avant que le vote intervienne sur le projet de résolution, si vous me le permettez bien entendu.

212. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je crois comprendre que le représentant de la Bulgarie ne désire pas s'adresser au Conseil au point où nous en sommes. Le Conseil est saisi, par le représentant du Canada, d'une motion régulière demandant que nous passions au vote. Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

213. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Le représentant de la Bulgarie a demandé la parole le premier. Si c'est à lui que vous donnez la parole, je n'y verrai pas d'objection.

214. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant des Etats-Unis.

215. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Monsieur le Président, le Conseil de sécurité . . .

216. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit de l'anglais*] : Motion d'ordre.

217. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Je parlais de la question de l'interprétation consécutive. Comme tout organe législatif qui se respecte, le Conseil de sécurité est maître de sa procédure. Tout membre permanent du Conseil de sécurité a le droit de renoncer à l'interprétation consécutive. Cependant, la décision sur le point de savoir s'il y aura une interprétation consécutive appartient au Conseil lui-même. Si le représentant de l'Union soviétique persiste à essayer, comme il le fait de manière évidente et tout à fait déplorable, d'empêcher le Conseil d'exprimer son avis par un vote, s'il poursuit cette obstruction absolument flagrante, je propose que nous nous prononcions sur-le-champ par un vote sur le point de savoir si nous allons supporter les affres de l'interprétation consécutive, simplement pour aider le représentant de l'Union soviétique à donner suite à son projet de paralyser la volonté du Conseil.

218. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais dire qu'il me semblait que le représentant de l'Union soviétique avait renoncé à son droit d'interprétation consécutive.

219. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, étant donné que le représentant des Etats-Unis s'est absenté de la séance pendant quelque temps, je suppose qu'il s'est endormi et qu'il a rêvé que j'exigeais l'interprétation consécutive de ma déclaration. Son intervention impétueuse à ce sujet me surprend, mais j'ajoute qu'elle est dépourvue de tout fondement et de toute raison d'être et que M. Ball tente d'enfoncer une porte ouverte. Visiblement, il est animé de dispositions tellement hostiles à l'égard de tout ce que dit ou propose la délégation soviétique que, dans cet état d'esprit, il saisit la moindre occasion de parler contre elle.

220. Je déclare qu'officiellement j'ai dit au Président que je n'insistais pas pour obtenir l'interprétation consécutive et

il faut soit que l'intervention du représentant des Etats-Unis résulte d'un malentendu, soit qu'elle s'inscrive dans la ligne d'une diffamation systématique de la délégation soviétique.

221. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Il paraît que j'ai été victime d'un malentendu. Ce n'est pas moi qui ai mal compris; c'était une erreur d'interprétation. D'après l'anglais, tel que je l'entendais, le représentant de l'Union soviétique exigeait l'interprétation consécutive. Je crois que tous ceux qui ont écouté ont compris la même chose. Je me réjouis que le représentant de l'Union soviétique n'exige rien de tel. Selon moi, il n'a jamais contribué aussi utilement à nos débats de toute la soirée.

222. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Bulgarie, qui a demandé à parler au Conseil.

223. M. TARABANOV (Bulgarie) : Monsieur le Président, vous m'avez demandé tout à l'heure si je voulais prendre la parole sur la question. Je vous ai indiqué que mon intention était de faire une déclaration avant le vote du projet de résolution. Cependant, je pense qu'il y a eu entre nous un certain malentendu et que vous n'avez pas exactement compris ce que je voulais dire, à savoir que si vous aviez l'intention de demander au Conseil de voter sur le projet de résolution, j'avais le désir d'intervenir avant le vote. Je vous remercie d'avoir bien voulu me donner la parole et j'adresse également mes remerciements aux délégations, membres du Conseil de sécurité, pour leur obligeance, bien que certaines d'entre elles n'aient pas voulu permettre, bien entendu, que cette intervention puisse être faite à un moment où quelque chose se prépare — je ne sais exactement quoi — et où déjà la déclaration du représentant des Etats-Unis visait à prétendre qu'une séance aurait lieu demain; je ne sais pas s'il s'agissait là d'une décision du Conseil ou bien de la délégation des Etats-Unis.

224. Egalement, j'ai cru comprendre que l'insistance qu'apportait le représentant des Etats-Unis pour que le Conseil procède au vote ce soir était surtout motivée par le fait que lorsque, demain matin, M. Jiří Hájek sera ici, il a l'intention de lui faire un présent, au nom du Conseil de sécurité, en lui offrant une résolution, ou tout au moins un vote qui serait son cadeau de bienvenue ici. De la part des Etats-Unis et de leur représentant ici, c'est peut-être là une intention fort louable, mais cela ferait certainement plaisir également à certains cercles réactionnaires de beaucoup de pays, et principalement à ceux qui sont dans ce pays où siège actuellement le Conseil de sécurité.

225. Etant donné qu'à maintes reprises il a été dit ici que la République populaire de Bulgarie aurait entrepris une intervention armée contre la Tchécoslovaquie, mon gouvernement m'a demandé de prendre part aux débats sur cette question afin de rejeter catégoriquement les affirmations fantaisistes de certaines délégations ici présentes. Petit pays, ayant souffert dans le passé de l'intervention des autres, en particulier des grandes puissances impérialistes qui cherchaient et cherchent encore à intervenir dans les Balkans, la Bulgarie ne pratique pas et ne pratiquera jamais l'intervention dans les affaires des autres pays; *a fortiori* notre pays n'interviendra pas dans les affaires d'un pays

socialiste pour changer l'ordre social établi dans celui-ci. Pays socialiste, nous sommes intéressés à la préservation et au développement du socialisme partout. Si nous sommes présents actuellement en Tchécoslovaquie, ce n'est que pour aider la population de ce pays socialiste à surmonter les difficultés qui lui ont été créées par les interventions extérieures et par la contre-révolution intérieure, cette dernière appuyée par les forces réactionnaires et contre-révolutionnaires venues de l'extérieur de la Tchécoslovaquie.

226. Je rejette donc catégoriquement, au nom du Gouvernement bulgare, la version calomnieuse de représentants de certains gouvernements qui, étant membres du Conseil de sécurité, veulent s'instituer en même temps juges, tout en ayant les mains trempées dans des interventions contre des pays et des peuples étrangers, et prétendent que la République populaire de Bulgarie interviendrait d'une manière quelconque dans les affaires intérieures de la République socialiste tchécoslovaque.

227. Cependant, avant d'épiloguer sur cette question et sur certaines assertions fantaisistes et bizarres de certains représentants ici, qu'il me soit permis d'exprimer mon étonnement et mon indignation à l'égard du ton employé par certains représentants au cours de ces débats. S'efforçant de créer des émotions faciles, le représentant des Etats-Unis, au cours de la discussion qui s'est instaurée devant le Conseil de sécurité, a à plusieurs reprises déjà qualifié les gouvernements des pays socialistes accusés d'être intervenus en Tchécoslovaquie de concert avec l'Union soviétique, de gouvernements fantoches. Peut-être est-il de règle, pour les représentants de pays comme les Etats-Unis et, en particulier, pour leur représentant à l'Organisation des Nations Unies, de traiter de fantoches les petits pays avec lesquels, d'ailleurs, ils entretiennent des relations diplomatiques régulières et qui ont des représentants à Washington et dans les capitales desquels le Gouvernement de Washington a des représentants diplomatiques. Cela est peut-être une habitude, mais une habitude exécrationnelle de ces représentants. Il est possible qu'une telle attitude adoptée envers les petits pays indépendants avec lesquels les Etats-Unis cherchent à entretenir des relations diplomatiques provienne directement de la politique pratiquée, de la discipline de la puissance dont on commence à s'occuper un peu trop dans ce pays, surtout après les efforts faits par l'actuel représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Celui-ci, comme vous le savez, a écrit un livre pour donner son avis sur la discipline de la puissance qui doit s'exercer sur les autres. Un langage aussi "raffiné" de la part de l'honorable représentant des Etats-Unis vient peut-être de l'habitude que les représentants de ce pays ont adoptée envers certains de leurs alliés des différents blocs militaires qu'ils ont établis à travers le monde, et qu'ils ont adoptée aussi dans la basse-cour de leurs activités diplomatiques.

228. En ce qui concerne notre pays, nous rejetons avec indignation un tel langage vulgaire et une telle attitude impertinente. Devons-nous rappeler à l'honorable représentant des Etats-Unis ici, devant les membres du Conseil de sécurité, que le peuple bulgare a lutté courageusement et héroïquement pendant plus de 20 ans contre le fascisme et

contre la réaction internationale afin de pouvoir être à côté de l'Union soviétique et des pays socialistes dans leurs efforts constants pour le progrès et le bien-être de leurs peuples et de l'humanité tout entière ? Pendant cette lutte héroïque, il a donné plus de 70 000 victimes tombées dans la lutte contre le fascisme et la réaction dans notre pays, tuées, pendues, exécutées dans une lutte sans merci mais sans relâche. Si l'on fait un compte et si l'on établit une comparaison avec les pertes que les Etats-Unis — un grand pays — ont subies au cours des deux guerres mondiales, cela représente très certainement un pourcentage beaucoup plus élevé par tête d'habitant. Pourtant, nous ne parlons pas des deux guerres mondiales, nous parlons de la lutte politique que le peuple bulgare a menée pendant deux décennies pour se trouver à côté de ses frères dans la lutte des peuples socialistes, pour être aux côtés de l'Union soviétique.

229. Un peuple qui a su mener une telle lutte sous la direction de ses chefs responsables ne saurait jamais être le fantoche de qui que ce soit. Ce n'est que librement, de son propre choix, que le peuple bulgare a voulu être avec l'Union soviétique, qu'il est avec les pays socialistes dans leur lutte pour le progrès de l'humanité tout entière, pour la paix et le bien-être du monde.

230. Il y a eu, bien entendu, dans le passé, des moments où des gouvernements qui étaient à la solde des impérialistes et qui participaient aux querelles impérialistes pouvaient servir de fantoches à ces mêmes impérialistes. Mais ces temps sont à jamais révolus grâce à la lutte du peuple bulgare. Peut-être est-ce la raison pour laquelle certains pays impérialistes et leurs représentants ici, et certains cercles impérialistes regrettent vivement que ces temps soient révolus en Bulgarie et qu'ils soient révolus aussi dans d'autres pays qui, maintenant, sont libres d'aller vers le socialisme et vers le progrès. De telles assertions sont à repousser du bout du pied. Elles ne devraient pas être permises à qui que ce soit au Conseil de sécurité, encore moins à un représentant des Etats-Unis.

231. Ayant fait un sort à cette calomnie contre mon pays, je voudrais maintenant m'arrêter sur la manière de procéder qui a été adoptée par le Conseil de sécurité à propos de la question dont il est saisi, afin de montrer combien elle est inadéquate et impossible, combien elle montre déjà la préméditation, la mauvaise foi et la mauvaise volonté de ceux qui ont introduit cette question au Conseil de sécurité.

232. Dans une lettre datée du 21 août 1968 [S/8758] et adressée au Président du Conseil de sécurité, les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, du Paraguay et du Royaume-Uni ont demandé, d'ordre de leur gouvernement, la convocation immédiate du Conseil de sécurité pour examiner la grave situation présente dans la République socialiste tchécoslovaque. En même temps, le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, dans une autre lettre adressée également au Président du Conseil de sécurité [S/8759], a exposé et souligné énergiquement le fait que rien ne justifie l'examen de cette question par le Conseil de sécurité. Il a ajouté : "... des unités militaires des pays socialistes ont pénétré sur le territoire de la République socialiste tchécoslovaque sur la requête du Gouvernement

de cet Etat . . ." D'autre part, il a souligné : "Il va sans dire que les unités militaires susmentionnées seront retirées du territoire de la République tchécoslovaque aussitôt que la menace actuelle à la sécurité aura été écartée et que les autorités légitimes auront estimé que la présence de ces unités n'est plus nécessaire sur ce territoire."

233. Malgré les explications données par les gouvernements de nos pays qui n'ont jamais entrepris une agression quelle qu'elle soit contre un autre pays, qui n'ont jamais porté atteinte à la souveraineté d'un autre Etat indépendant, les représentants du Gouvernement des Etats-Unis et d'autres pays continuent d'insister en disant qu'il y a intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, continuent d'insister pour qu'aucune aide ne soit portée au peuple tchécoslovaque pour qu'il se débarrasse des éléments contre-révolutionnaires qui se sont installés en certains points névralgiques de la vie tchécoslovaque et cherchent à exploiter leurs positions afin de parvenir à faire changer le régime politique de ce pays et de l'amener à la restauration de la réaction capitaliste.

234. Pourtant, il faut noter que l'aide fraternelle que l'Union soviétique et les autres pays socialistes donnent à l'heure actuelle au peuple tchécoslovaque n'est pas très différente de l'aide qui lui a été donnée dans d'autres cas et à différents moments de son développement, soit sous la forme d'une collaboration économique très étroite, soit sous la forme d'une assistance militaire et autre pour se défendre contre ses ennemis, aussi bien de l'extérieur que contre les suppôts de la contre-révolution et de la réaction de l'intérieur. A ce moment-là, cependant, bien que les impérialistes aient toujours été contre l'aide fraternelle entre les pays socialistes, ils n'ont pas pu se permettre de se mêler des affaires intérieures des pays socialistes. Ils ne se permettaient pas de le faire, étant conscients du fait que le principe de cette assistance mutuelle était à la base même de toutes les déclarations et de tous les documents qui ont été élaborés et adoptés par les partis frères et par les pays socialistes dans toutes leurs rencontres et dans toutes leurs activités.

235. C'est une vieille habitude, bien sûr, des cercles impérialistes dans le monde entier, et en particulier aux Etats-Unis, d'être toujours contre les pays socialistes et contre le socialisme en général. Il est à peine nécessaire de chercher à le démontrer. Les déclarations mêmes du représentant des Etats-Unis devant le Conseil de sécurité, au cours de la discussion actuelle, sont là pour le prouver. Dans ces conditions, on est en droit de se demander — et l'on se demande vraiment — quelles sont, en effet, les raisons qui amènent les représentants de certains pays et de certains cercles impérialistes à intervenir, à travers le Conseil de sécurité, dans les relations internes de la communauté des pays socialistes. Cela est d'autant plus étonnant que certains représentants qui ont institué ce débat répètent ici à satiété que ces événements seraient survenus à un moment où la Tchécoslovaquie aurait été en train de développer, d'améliorer l'ordre socialiste dans son pays, que le peuple tchécoslovaque était en train de créer une meilleure société socialiste chez soi. Voyez-vous, déjà les impérialistes se réjouissent du fait que le peuple tchécoslovaque est en train de développer une meilleure société socialiste chez soi. C'est étrange, et naïf bien entendu. Il est vraiment singulier de

noter qu'à un moment donné de l'histoire du développement du socialisme dans un pays particulier les ennemis les plus farouches du socialisme se déclarent prêts à assurer les conditions nécessaires à ce développement particulier du socialisme. Cela ne peut certainement aller sans créer un doute sérieux sur leurs vraies intentions.

236. En général, les Membres de l'Organisation des Nations Unies et les Etats non membres de cette organisation ont été habitués à voir les Etats-Unis et les cercles impérialistes violer la souveraineté et l'indépendance des pays dans tous les continents, afin de changer leur régime social ou d'aider les agents impérialistes à l'intérieur de ces pays à faire changer ces régimes et à instaurer la réaction la plus rétrograde et le fascisme même. Il existe de nombreux exemples dans ce sens en différentes parties du monde, tant près que loin des Etats-Unis d'Amérique. Pour tous ceux qui, jusqu'à présent, ont été habitués aux actions agressives des Etats-Unis, voir ces derniers se déclarer en faveur de la défense d'un Etat socialiste afin de pouvoir améliorer les formes de cette société socialiste est une chose bien étrange. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ne se sont pas déclarés pour la défense d'un Etat indépendant et progressiste, encore moins, bien entendu, pour la défense d'un Etat socialiste. Mais à l'heure actuelle, cependant, ils paraissent s'intéresser au développement du socialisme en Tchécoslovaquie et ils paraissent vouloir surtout assurer les conditions pour un tel développement afin de donner libre cours aux forces intérieures du pays. C'est vraiment un désir bien étrange, un désir, dirait-on, contre la nature de l'impérialisme même.

237. Cependant, des déclarations faites ici par le représentant des Etats-Unis, il découle que ceux-ci s'intéressent vraiment à une intervention et désirent assurer le processus qui s'était engagé en Tchécoslovaquie pour le développement du socialisme. Peut-être serait-on un peu moins étonné si l'on se penchait sur l'explication donnée dans certains passages du discours du représentant des Etats-Unis dans la discussion qui s'est engagée ici. En effet, dans son discours d'hier il a parlé du pays de "Masaryk, Benes et Dubček". En alignant ces trois noms sur un pied d'égalité, n'a-t-il pas cherché à souligner que la Tchécoslovaquie de Dubček devrait être et pourrait aussi être alignée sur celle de Masaryk et de Benes ? Ne voulait-il pas dire cela ? Une telle conception du représentant des Etats-Unis et de certains cercles dans son pays pourrait facilement expliquer, bien entendu, le souci et la préoccupation avec lesquels les cercles impérialistes cherchent à assurer la "liberté" de ceux qui avec les moyens de la coercition la plus féroce et la plus extraordinaire — quelques milliers de "soudoyés" de la contre-révolution et la réaction internationales — cherchent à faire tourner en arrière la roue de l'histoire.

238. Singulière façon de pratiquer et de concevoir la liberté que celle de s'emparer de la presse qui est le patrimoine d'un pays et d'un parti, et de la mettre à la disposition de la contre-révolution, comme cela est arrivé depuis le commencement de cette année en Tchécoslovaquie. Il est à remarquer, de plus, qu'une pression et même une terreur brutale ont été exercées contre les responsables désignés par les organes correspondants du parti communiste tchécoslovaque pour être à la tête de ces organes afin de les empêcher d'exercer leurs fonctions. Singulière conception de la liberté, en effet, que de

s'emparer de la télévision et de la radio de l'Etat — les moyens d'information et de propagande les plus puissants que le monde ait jamais connus jusqu'à présent — et de les mettre à la disposition de la contre-révolution, et d'empêcher ainsi les hommes les plus responsables de ce pays et du parti communiste tchécoslovaque d'en faire usage.

239. Une telle liberté visant à préparer l'opinion publique pour le retour de la réaction, de la contre-révolution et, en fin de compte, du fascisme, qui ont plongé l'Europe et le monde dans deux guerres mondiales au cours de la vie d'une seule génération, n'est que la liberté de préparer de nouvelles hécatombes pour les peuples de l'Europe et du monde.

240. Les impérialistes — n'en déplaise à M. Ball, qui a exprimé l'idée bizarre qu'il y a, dans la mission soviétique, un automatisme et même un automate pour intercaler tous les trois ou quatre mots l'expression "impérialiste" ou "impérialisme", et il semble que cette machine ou cet automate trouble beaucoup M. Ball, au point qu'il s'est occupé à en parler ici suffisamment longtemps —, les impérialistes, dis-je, ne peuvent pas, bien entendu, être pour la liberté en Tchécoslovaquie. Cependant, ils sont pour la liberté justement de ces contre-révolutionnaires qui devraient changer le régime politique dans la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui au profit des impérialistes et des capitalistes, au profit des fascistes qui se sont établis en Allemagne occidentale et qui cherchent maintenant à déclencher une guerre en Europe ou du moins à créer une tension qui pourrait amener la guerre en Europe et dans le monde.

241. Une telle liberté, pour ces éléments contre-révolutionnaires, une telle liberté qui équivaut simplement à enlever la liberté à la population de la Tchécoslovaquie et à ses travailleurs, une telle liberté, le peuple et le parti communiste tchécoslovaque comme leurs dirigeants n'en ont pas besoin et ne la demandent pas. Une telle liberté, dans l'intention de miner, de changer et de transformer le régime politique afin d'établir un régime réactionnaire, est nécessaire seulement aux supports de la réaction et de la contre-révolution de l'impérialisme international. Cette opinion est exprimée d'ailleurs d'une manière pertinente dans la lettre d'un groupe de membres du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, de membres du Gouvernement et du Parlement tchécoslovaques. Dans cet appel, il est dit :

"Lors des réunions publiques à Prague, auxquelles ont pris part des milliers de personnes, on est allé jusqu'à proférer des grossièretés lorsque différents éléments ont attaqué le parti, insulté ses représentants, qu'ils ont forcés plus d'une fois à assister à ces réunions. Dans le centre même de la ville, il y a eu des campagnes publiques pour recueillir des signatures en faveur de la liquidation de la milice populaire. Lors de ces réunions spontanées, on a imposé grossièrement le silence à des communistes qui cherchaient à exprimer leur point de vue et on s'est livré plus d'une fois à des voies de fait contre eux. Beaucoup de ceux qui ont signé la lettre de l'usine Auto-Praha ont été impudemment poursuivis, voire licenciés. La presse a continué, encore qu'indirectement, à s'en prendre à des fonctionnaires par d'autres moyens plus raffinés. Et ce travail de sape a atteint ces jours derniers son point

culminant lorsqu'un groupe d'extrémistes de droite a attaqué le bâtiment du parti communiste tchécoslovaque à Prague.

"Ainsi, les forces extrémistes n'ont pas entendu l'appel du parti et ont accepté leur travail de sape, essayant de provoquer à tout prix un conflit dans notre pays. C'est ainsi que s'est créée une situation où les obligations découlant de la Déclaration de Bratislava des six partis communistes et des partis des travailleurs, portant également les signatures des représentants de notre parti, sont bafouées d'une manière publique et systématique."

242. Et nous lisons plus loin :

"Conscients de notre responsabilité suprême vis-à-vis de notre peuple, inspirés par un sentiment de patriotisme vrai et de solidarité socialiste internationale, sensibles à nos obligations internationales, nous avons pris l'initiative d'unir toutes les forces patriotiques au nom de notre avenir socialiste et de notre patrie.

"Le danger d'une lutte fratricide préparée par la réaction, qui serait une tragique répétition de la bataille de Lipan en 1434, nous a contraints à prendre une décision historique : appeler à l'aide l'Union soviétique et les autres pays qui sont nos frères. Nos alliés nous ont fourni cette aide comme ils l'ont fait en 1945 lorsque s'est posée à nous la question "d'être ou ne pas être."

243. Cet appel démontre d'une manière catégorique l'état d'esprit qui prévalait au moment où les forces contre-révolutionnaires voulaient s'emparer de la vie en Tchécoslovaquie tout entière; c'est l'expression de l'angoisse d'un peuple devant la contre-révolution organisée par les forces réactionnaires de l'étranger et d'ailleurs. L'effort du représentant des Etats-Unis d'Amérique pour discréditer cet appel avec la remarque cynique sur le soi-disant original russe n'a certainement pas fait long feu. Cette remarque n'a fait que donner, une fois de plus, une indication sur le modèle dont les impérialistes américains se servent dans leurs fréquentes pratiques interventionnistes à travers le monde. Ce sont leurs pratiques qu'ils voulaient faire mettre sur le compte de l'Union soviétique.

244. Il est intéressant de noter que, pour arriver à recourir à des provocations comme celle qui consiste à vouloir impliquer le Conseil de sécurité dans une affaire qui ne le concerne pas, les impérialistes américains devaient être vraiment touchés au plus vif de leurs menées contre-révolutionnaires et subversives pour parler de l'aide apportée par l'Union soviétique et les autres pays socialistes à la Tchécoslovaquie socialiste. Essayer d'impliquer le Conseil de sécurité dans le redressement de la situation dans un pays de la communauté des nations socialistes avec l'aide de certains de ses partenaires sans que le ou les pays en question l'aient demandé expressément, cela ne constitue qu'une intervention pure et simple dans les affaires intérieures de ces pays, ce qui est interdit par la lettre et l'esprit de la Charte elle-même. Ni le Conseil de sécurité ni les Nations Unies n'ont le droit d'intervenir dans les affaires d'un pays ou entre les pays s'ils ne sont pas priés de le faire.

245. Les déclarations mêmes du représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie d'hier soir — qui ont

provoqué tant de joie et tant d'enthousiasme dans les milieux des interventionnistes patentés — et ses déclarations de ce soir, qui faisaient allusion à des communiqués de presse télégraphiés et à des stations clandestines, n'ont donné aucune indication qu'une intervention du Conseil de sécurité dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie aurait été demandée. Nous avons d'ailleurs été avisés que le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque avait fait savoir qu'il avait l'intention de discuter toutes ces questions découlant des opérations entreprises pour nettoyer et assainir l'atmosphère en Tchécoslovaquie et créer des conditions de calme nécessaires afin de donner au peuple tchécoslovaque la possibilité de mettre de l'ordre dans sa propre maison; ce ministre a l'intention de mettre ces questions en discussion et de les régler dans un esprit de compréhension avec les pays socialistes en question et au sein de la communauté des nations socialistes, et non pas de chercher à les soumettre au Conseil de sécurité, ce qu'il n'a aucunement l'intention de faire.

246. Cette indication, si nous ne nous trompons pas, a été transmise aussi par l'intermédiaire de la mission de la République socialiste tchécoslovaque. Les exercices littéraires de M. Ball concernant les prétendues conversations téléphoniques de diplomates neutres avec des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères ne sont, d'autre part, que des fabrications d'une fantaisie trop imaginative qui ne servent qu'à amuser le public. Elles sont une démonstration pertinente de ce qui se passe quand les représentants des pays impérialistes sont à cours d'arguments : ils se servent de leur imagination ou de l'imagination de ceux qui leur viennent en aide. Il n'en reste pas moins — et c'est important — que dans les conditions actuelles les Nations Unies et le Conseil de sécurité ne doivent pas se mêler des affaires intérieures d'un pays socialiste qui ne le leur a pas demandé. Les organes de l'ONU n'ont pas à s'immiscer non plus dans les affaires internes de la communauté socialiste sans y être invités. Au contraire, si le Conseil de sécurité veut rester fidèle aux fonctions et aux tâches qui lui ont été assignées par la Charte, il devrait mettre un terme aux tentatives de certains pays d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat, et plus particulièrement d'un pays socialiste, en se servant du Conseil de sécurité, et d'impliquer ainsi l'ONU dans cette intervention. Une telle attitude du Conseil de sécurité servirait à l'avenir de leçon pour ces pays qui veulent s'immiscer dans les affaires des autres Etats en se servant du Conseil de sécurité pour masquer leurs agissements. Ceux qui interviennent dans les affaires intérieures de différents pays en diverses régions du monde, ceux qui mènent une sale guerre d'extermination contre le peuple vietnamien dans le but d'introduire au Viet-Nam un nouveau système colonial, le néo-colonialisme, et ceux qui leur donnent leur appui actif ou gardent un silence complice seront ainsi avertis par le Conseil de sécurité que ce dernier ne se laissera pas entraîner dans une telle manoeuvre.

247. Si le Conseil veut être à la hauteur de sa tâche, il ne peut que refuser purement et simplement d'adopter quelque résolution que ce soit sur la demande de ces pays. C'est la seule façon dont le Conseil de sécurité peut traiter ceux qui veulent l'exploiter pour poursuivre leurs agissements impérialistes et leurs interventions dans les affaires des autres pays.

248. D'autre part, au nom de la République populaire de Bulgarie, je puis assurer que les pays socialistes ne permettront pas à qui que ce soit de s'immiscer dans leurs affaires intérieures.

249. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Maintenant que le représentant de la Bulgarie a fait sa déclaration avant le vote, je pense que le Conseil ne s'oppose pas à ce que nous procédions comme l'a proposé le représentant du Canada, c'est-à-dire que nous passions au vote sur le texte du projet de résolution dont nous sommes saisis.

250. Je crois comprendre que le représentant de l'Inde a manifesté l'intention de parler au Conseil avant le scrutin, pour une explication de vote. S'il désire parler, je me ferai un plaisir de lui donner la parole.

251. M. PARTHASARATHI (Inde) [*traduit de l'anglais*] : A la 1441<sup>ème</sup> séance du Conseil, ma délégation a donné officiellement lecture d'une déclaration du Premier Ministre de l'Inde sur la situation extrêmement grave qui existe en Tchécoslovaquie. Qu'il me soit permis de citer deux passages de cette déclaration :

“... Le principe de la non-intervention d'un pays dans les affaires intérieures d'un autre constitue la base même de la coexistence pacifique. Nous avons toujours cru que les relations internationales devaient être régies par le respect de la souveraineté et de l'indépendance des nations, grandes ou petites. Nous avons toujours défendu le droit de chaque pays de développer sa personnalité, conformément à ses traditions, à ses aptitudes et à son génie propres. L'Inde a toujours élevé la voix quand ces principes ont été violés.

“... ”

“Je suis certaine d'interpréter les sentiments de l'Assemblée en formulant l'espoir que les forces qui ont pénétré en Tchécoslovaquie seront retirées dans les plus brefs délais, que le peuple tchécoslovaque aura la possibilité de déterminer lui-même son avenir, selon ses vœux et ses intérêts propres, et que tous les problèmes pouvant exister dans les rapports de la Tchécoslovaquie avec ses alliés seront réglés pacifiquement. Le droit des nations de vivre en paix et à l'abri de toute intervention extérieure ne doit être contesté ni au nom d'une religion, ni au nom d'une idéologie.” [1441<sup>ème</sup> séance, par. 125.]

252. Le Premier Ministre de l'Inde a fait une autre déclaration devant le Parlement indien hier 21 août sur le sujet qui nous occupe. Elle a dit :

“Nous restons fidèles à certains principes fondamentaux auxquels nous avons adhéré pendant des années et que je voudrais énoncer une nouvelle fois, avec la permission de l'Assemblée. Nous croyons ardemment et sincèrement que tout Etat doit rester libre et maître de ses mouvements dans la détermination de son propre avenir et de son propre destin. Nous croyons qu'il ne doit y avoir aucune ingérence extérieure dans les affaires d'aucun pays. La force ne doit pas être prise pour arbitre des décisions. Enfin, les différences qui existent entre les idéologies ou les systèmes sociaux ne doivent jamais servir

d'excuse à l'intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays."

253. La déclaration de mon premier ministre contient un autre passage qui s'applique tout à fait bien à la situation présente. Qu'il me soit permis de le citer. Elle a dit :

"Ce qui est absolument urgent dans la situation actuelle, comme je l'ai déclaré hier, c'est le retrait des forces qui ont pénétré en Tchécoslovaquie pour que le peuple tchécoslovaque puisse décider lui-même librement de son propre avenir sans aucune intervention et dans une atmosphère exempte de tension. Quelles que soient les difficultés qui opposent la Tchécoslovaquie et ses voisins, elles doivent être résolues de façon pacifique par des négociations et non par l'emploi de la force. Les méthodes de la coexistence pacifique, telles que nous avons essayé de les faire accepter pendant tant d'années, doivent pouvoir étendre leur emprise sans rencontrer d'obstacles."

254. Compte tenu des déclarations du Premier Ministre de l'Inde, le Conseil se rendra certainement compte que mon pays donne fermement son appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Tchécoslovaquie. Il doit être également clair que nous sommes contre toute intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie. Comme l'a dit notre premier ministre, ce qui est nécessaire de toute urgence, c'est que les forces étrangères se retirent de Tchécoslovaquie. A cette occasion, je voudrais exprimer la profonde sympathie que nous inspire l'héroïque peuple tchécoslovaque dans l'épreuve qu'il traverse actuellement.

255. Le Conseil a été saisi du projet de résolution qui figure dans le document S/8761 à la fin de la matinée d'hier. A notre avis, nous devons examiner de manière complète les répercussions que ce projet de résolution peut entraîner sur la situation en Tchécoslovaquie, sur les dirigeants du pays et sur le peuple. Il est admis, je pense, que toute initiative du Conseil doit tendre à atténuer la gravité de la situation en Tchécoslovaquie. Ce qui compte avant tout, c'est le retrait des forces étrangères de Tchécoslovaquie, ainsi que la sûreté et la sécurité des dirigeants et du peuple. Dans cet esprit, nous avons officiellement proposé d'apporter quelques changements au projet de résolution, surtout pour faire disparaître le jugement de condamnation. Malheureusement, certains des auteurs n'étaient pas disposés à accepter que l'on apporte de changements au projet. Aussi ma délégation s'abstiendra-t-elle sur ce texte.

256. M. BOUATTOURA (Algérie) : C'est avec une profonde inquiétude et une réelle angoisse que ma délégation a suivi à la fois l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie et celle de ce qu'il est convenu d'appeler débat au sein de ce Conseil. De débat il n'y en eut guère, puisque, quant au fond et quant à la forme, aucune des règles les plus généralement admises n'a pu être suivie. On est tenté de penser qu'au viol des principes doit nécessairement succéder le maltraitement des règles d'une procédure commune. Sur ce point, ma délégation tient à souligner qu'aucune discussion, aucune consultation, aucune négociation dignes de ce nom ne se sont déroulées entre tous les membres du Conseil. C'est là une attitude qui a souvent été

reprochée aux délégations, particulièrement celles d'Afrique et d'Asie. Celles-ci pourtant n'ont jamais, au niveau de ce conseil, agi avec désinvolture, même quand, et surtout, la portée effective d'une résolution l'emportait sur un ton plus ou moins impressionnant.

257. La précipitation et la hâte étaient fondées, nous a-t-on dit hier matin, sur le fait qu'il n'y aurait plus ce soir d'autorités constitutionnellement établies. Le représentant de la Tchécoslovaquie socialiste a répondu avec pertinence que les forces d'occupation n'ont pas réussi à imposer au peuple tchécoslovaque des représentants qu'il n'avait pas élus.

258. Ma délégation avait fait allusion à certains développements qui rendaient la poursuite de négociations intensives d'autant plus nécessaire. Le représentant de la Tchécoslovaquie nous a opportunément indiqué de manière explicite que le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque, notre ami M. Hájek, se rendait à New York pour participer à la présente session du Conseil de sécurité et qu'il espérait qu'il aurait l'occasion d'expliquer la position de son pays dans le détail.

259. D'autre part, s'il n'est pas injuste de dire que dans les pires moments des délais raisonnables ont été accordés aux délégations et à leurs gouvernements pour prendre des décisions qu'ils jugeaient appropriées, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Mieux, par une campagne insidieuse, on attribue à ceux dont le seul tort est de prêcher un accord le plus large, dans les délais les plus brefs, le dessein de favoriser on ne sait quelle manœuvre. Qu'il soit clairement établi que la délégation algérienne ne cherchera pas autre chose que la sauvegarde de la Charte.

260. Notre inquiétude a laissé place à une certaine circonspection due au fait que les principaux plaignants, ceux qui ont choisi le ton de la hargne, les admonestations quasiment hystériques et les professions de foi les moins croyables, sont ceux-là mêmes qui, dès qu'il s'agit de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine, font preuve d'une passivité nonchalante qui dissimule mal l'attrait des intérêts et se contentent d'évoquer des principes pieux. Y aurait-il un poids et une mesure pour l'Europe, un autre poids et une autre mesure pour le reste de la planète ? Rien n'est plus frappant, rien ne mérite une plus douloureuse attention que le contraste entre la digne, noble et courageuse attitude de la délégation tchécoslovaque, pleine de retenue, et celle de ceux qui se sont faits les héros d'une cause pour mieux dissimuler leur responsabilité en Asie du Sud-Est, en Afrique australe et au Moyen-Orient. Ceux-ci ont fait preuve d'agressivité, de démesure et ont manifesté un courage politique et intellectuel difficile à distinguer de la provocation.

261. Il faut bien alors rendre l'hommage qu'ils méritent aux représentants de la Tchécoslovaquie qui ont lucidement refusé de succomber aux attitudes provocatrices.

262. Ma délégation tient à prendre acte des déclarations faites ici le 21 août 1968 [1441<sup>ème</sup> séance] par le représentant de la Tchécoslovaquie, M. Jan Mužík. Ma délégation a pris note avec un intérêt soutenu du message à la nation du président Svoboda.



263. Aussi il m'est un impérieux devoir d'affirmer avec force qu'aujourd'hui comme hier l'Algérie adhère avec passion au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et aux principes du retrait des forces étrangères occupant le territoire d'un autre Etat et du règlement des problèmes dans le cadre de la recherche d'une paix fondée sur la justice d'abord, la stabilité ensuite. Quelle qu'elle soit, l'occupation d'un territoire national par des forces armées étrangères ne peut trouver ni fondement ni justification. Il s'ensuit que l'ingérence étrangère, sous quelque forme que ce soit, ne saurait être admise. L'intérêt de tous est de mettre un terme à l'occupation par le retrait des forces dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Cependant, comme on l'a justement observé ici, la crise tragique qui secoue la nation tchécoslovaque doit être insérée dans son contexte européen. Ce contexte, on le sait mieux que nous, est d'abord déterminé par un équilibre accepté de tous depuis la seconde guerre mondiale. Cet équilibre, fondé d'abord sur les blocs militaires et l'acceptation tacite d'un *statu quo* politique et territorial, connaît nécessairement une phase d'aménagement et de soubresauts. Ceux qui sont inspirés par cet objectif ont depuis longtemps, ici comme ailleurs, choisi le chemin de la non-ingérence et de l'autodétermination.

264. Nous avons le sentiment que la situation en Tchécoslovaquie répond à toutes ces données. C'est pourquoi notre fidélité à ces principes est plus grande que jamais. C'est pourquoi nous comprenons et nous partageons les convictions de la Tchécoslovaquie socialiste, notamment à propos des problèmes les plus aigus du Viet-Nam et du Moyen-Orient, car il ne fait pas de doute que la tolérance de l'agression au Viet-Nam comme la tolérance de l'agression au Moyen-Orient — tolérances qui se sont cristallisées dans les manifestations d'une certaine impuissance de notre organisation — ont été des facteurs déterminants dans l'évolution de la crise en Europe centrale.

265. Le Conseil avait le choix entre la voie de la guerre froide et celle de la sauvegarde d'un principe vital — la sauvegarde des droits d'un peuple. Ou bien l'on voulait agir effectivement, et dans ce cas il est évident qu'il aurait fallu agir autrement, ou bien l'on a voulu se disculper, et dans ce cas on aurait pu s'y prendre autrement. On ne peut à la fois assumer ou couvrir le non-respect de la Charte et s'en faire le défenseur autorisé. Il ne fait pas de doute maintenant que le Conseil a choisi la première voie, car le résultat évident auquel va aboutir ce conseil, c'est surtout d'avoir confectionné un dossier supplémentaire de propagande et d'avoir causé, ce faisant, le plus grand préjudice moral et politique à une Tchécoslovaquie socialiste qui aura subi l'outrage de la tromperie.

266. Rien n'est plus révoltant que de voir ceux-là mêmes qui oppriment le Viet-Nam, ceux qui aident à l'annihilation de la Palestine, crier d'une voix qui se voudrait respectable à l'oppression de la Tchécoslovaquie et prétendre en même temps se faire les partisans d'une politique salvatrice de cette même Tchécoslovaquie au sein de cette organisation et de ce conseil, où par des rapports de puissance injustes l'on inflige l'échec aux causes les plus justes. La procédure, la manière de débattre et de négocier, enfin le contenu même de la résolution ne signifient qu'une chose à nos yeux : on a sacrifié au culte de la guerre froide le droit, la Charte et la Tchécoslovaquie.

267. C'est vrai, l'équilibre des blocs, celui des hégémonies, n'a pu conduire qu'à une tension internationale où les peuples épris de leurs droits naturels sont les seuls perdants. Comment donc a-t-on pu entretenir l'illusion qu'alors que cette politique se poursuivait partout systématiquement dans le monde, l'Europe allait demeurer une oasis de détente ? Notre espoir est, ici comme partout, que les troupes se retirent, que l'intervention prenne fin et que la libre détermination soit appliquée dans son intégralité.

268. Nous partageons l'anxiété et la tristesse non feintes de ceux qui, comme nous, ont chéri et soutenu pour eux-mêmes comme pour les autres la cause de la liberté et de l'indépendance des peuples, où qu'ils se trouvent. Chacun, chaque peuple, chaque nation a le droit de se développer dans le cadre de sa souveraineté et de son intégrité. Heurter ces principes, c'est heurter notre foi, notre credo.

269. La force des puissants a blessé la nation arabe en Palestine. La force des puissants continue à infliger à l'Asie une hémorragie au Viet-Nam. La force des puissants persiste à imposer à l'Afrique l'*apartheid*, le racisme et la domination exacerbée d'un colonialisme de peuplement. En un mot, le monde continue de souffrir d'un mal connu, le coprotectorat planétaire.

270. Compte tenu de toutes ces considérations, ma délégation s'abstiendra sur le projet de résolution S/8761.

271. M. TARDOS (Hongrie) [traduit de l'anglais] : Pour expliquer notre vote, je voudrais dire très brièvement ce qui suit.

272. Premièrement, dès le début, nous avons estimé qu'un débat sur la situation dans la République socialiste tchécoslovaque ne servait pas les intérêts du peuple de ce pays, mais au contraire ceux des puissances impérialistes et de leurs alliés, les forces contre-révolutionnaires de Tchécoslovaquie. Voilà pourquoi nous avons voté contre l'inclusion de cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

273. Deuxièmement, le texte du projet de résolution dont nous sommes saisis n'est pas de nature à nous faire changer d'avis. Il ne fait qu'aggraver la situation et sert exclusivement les intérêts des pays de l'OTAN, qui l'ont conçu et déposé. Il est indécent qu'ils se soient présentés comme les vrais défenseurs des communistes de Tchécoslovaquie, alors qu'ils essayent en réalité de détruire tout ce qui a été accompli par le socialisme dans ce pays.

274. Compte tenu de ces considérations, ma délégation s'oppose vigoureusement au projet de résolution et votera contre.

275. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe] : Dans ses interventions au cours de ce débat, la délégation soviétique a suffisamment démontré le caractère controuvé, injustifié et provocateur de cette entreprise de discussion de la question de la situation en Tchécoslovaquie. Cette entreprise a été déclenchée par les dirigeants des pays du bloc agressif et impérialiste de l'OTAN afin de détourner l'attention des

crimes que les forces impérialistes sont en train de perpétrer au Viet-Nam, au Moyen-Orient et dans de nombreuses autres régions du monde. Là-dessus, le représentant de l'Algérie vient de donner des explications détaillées.

276. D'une façon honteuse et hypocrite, les représentants des pays impérialistes ont assumé le rôle de défenseurs du socialisme en Tchécoslovaquie. En réalité, ils enragent de l'effondrement du plan et du projet, qu'ils avaient conçus, de réaliser un bouleversement contre-révolutionnaire en Tchécoslovaquie, d'arracher ce pays à la communauté des pays socialistes et d'en faire leur satellite, leur colonie. Personne ne leur a demandé de discuter de cette question. Ils ont commis une illégalité, ils ont enfreint la Charte des Nations Unies, en traînant cette question devant le Conseil de sécurité, à l'aide de leur majorité mécanique.

277. Dans tout ce qu'ont dit les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni et ceux d'autres pays de l'OTAN, il n'y a que des calomnies, des insinuations, des déformations, des efforts déployés pour rejeter la responsabilité de la tension internationale sur ceux qui en sont innocents, et tout cela se trouve exprimé dans le projet de résolution déposé par ces Etats. Ce projet de résolution et son dépôt sont des illégalités et des violations de la Charte, tout comme le fait même d'avoir saisi le Conseil de sécurité de l'examen d'une telle question. Ce feuillet lamentable est un concentré des inventions calomnieuses sur lesquelles se sont étendus si longuement ici les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le projet manifeste les visées impérialistes de ces deux puissances et de quelques-uns de ceux qui les soutiennent.

278. De tels agissements ont pour but d'aggraver la situation internationale, de poursuivre, dans les affaires intérieures des autres pays, une ingérence qui n'a jamais été réclamée et contre laquelle le monde entier proteste, et de couvrir l'agression et l'intervention des impérialistes dans diverses régions du globe, en particulier le Viet-Nam et le Moyen-Orient.

279. De l'avis de la délégation soviétique, le dépôt de ce projet de résolution n'est pas moins illégal et contraire à la Charte que le débat sur cette question lui-même.

280. Voilà pourquoi la délégation de l'Union soviétique votera contre ce projet.

281. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Comme aucun autre orateur n'a manifesté le désir de prendre la parole au point où nous en sommes, j'estime que le Conseil est maintenant prêt à voter sur le projet de résolution qui figure au document S/8761, présenté par le Brésil, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Paraguay, le Royaume-Uni et le Sénégal.

282. On m'a demandé d'attirer l'attention du Conseil sur une légère modification qu'il convient d'apporter au paragraphe 1 du dispositif du texte anglais qui doit commencer par les mots : "*Affirms that the sovereignty, political independence*", etc. Autrement dit, l'adjectif "*sovereign*" doit être remplacé par le substantif "*sovereignty*". Le texte français demeure inchangé.

283. Je dois indiquer également que le nom du Sénégal a été ajouté à la liste des auteurs du projet de résolution.

284. Je mets aux voix le projet de résolution des huit puissances, qui figure au document S/8761.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour* : Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal.

*Votent contre* : Hongrie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

*S'abstiennent* : Algérie, Inde, Pakistan.

*Le résultat du vote est de 10 voix pour, 2 contre, avec 3 abstentions.*

*Un membre permanent du Conseil ayant voté contre, le projet de résolution n'est pas adopté.*

285. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Plusieurs délégations ont manifesté l'intention de prendre la parole après le scrutin. Je donne la parole au premier orateur inscrit, le représentant des Etats-Unis.

286. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Pour la cent cinquième fois l'Union soviétique a fait usage de son veto afin de paralyser une décision du Conseil de sécurité. Nul, autour de cette table, n'en est surpris; nul ne s'étonne qu'une puissance qui considère la Tchécoslovaquie comme son domaine colonial réservé et qui s'est servie de la force ouverte et brutale pour interdire au peuple tchécoslovaque de respirer l'air de la liberté n'hésite pas à entreprendre, apparemment sans scrupules ni nuances, de neutraliser et de paralyser l'institution sérieuse et solennelle qu'est le Conseil de sécurité.

287. Le veto soviétique, en fait, nous l'attendions. Les Soviets l'avaient annoncé par leur comportement d'un bout à l'autre de nos travaux. Il n'est qu'une expression de leur arrogance, de leur cynisme et de leur indifférence totale vis-à-vis des valeurs que l'humanité entière perçoit comme étant les plus hautes.

288. Votre veto, Monsieur l'ambassadeur Malik, peut étouffer le vote du Conseil sur le plan du droit, mais il ne peut pas étouffer l'âme d'un peuple fier, qui défie ceux qui cherchent à lui imposer un gouvernement ersatz formé à Moscou. Votre gouvernement, Monsieur Malik, peut opposer son veto à une décision du Conseil de sécurité, mais il ne saurait opposer de veto définitif ni même durable à l'insistance obstinée avec laquelle le peuple tchécoslovaque poursuit son développement national propre dans le cadre du système communiste. Votre gouvernement, Monsieur Malik, peut imposer son veto au Gouvernement tchécoslovaque précédent et mettre en place des Quislings. Combien de temps croyez-vous que vous réussirez à prolonger l'effet de ces actes de brutalité ?

289. Au cours des siècles, les tyrans ont essayé d'anéantir la liberté; ils ont essayé maintes et maintes fois. Ils n'ont pas réussi. Ils ont tenté d'anéantir l'espoir : l'espoir les a défiés. Ils ont voulu amortir et pervertir les plus nobles instincts de l'humanité. Ils ont échoué. L'agression per-



pétrée par l'Union soviétique et certains de ses clients du Pacte de Varsovie échouera de la même manière. De même que, ce soir, Moscou rencontre de grandes difficultés pour fabriquer un gouvernement tchécoslovaque synthétique, de même le Gouvernement soviétique s'apercevra que le veto des aspirations authentiques du peuple tchécoslovaque est inscrit sur le sable. Sans aucun doute, l'histoire démontrera que les victimes les plus misérables du veto que vous avez émis ce soir ne seront ni le Gouvernement ni le peuple tchécoslovaques, mais bien plutôt les dirigeants apeurés et affolés de l'Union soviétique, qui ont déclenché l'invasion et la brutale occupation de la Tchécoslovaquie, car leur action ne fait pas seulement douter de leur jugement et de leur intelligence, mais aussi de leur humanité. Il ne doit pas subsister d'équivoque, Monsieur Malik; ce qu'ils ont fait, ce qu'a fait votre gouvernement, porte en soi sa propre destruction. Un jour, cette action répressive sera répudiée par leurs successeurs avec toute la violence, avec toute la véhémence qui se sont manifestées quand les successeurs de Staline ont rejeté ses actes de cruauté et d'oppression.

290. M. YUNUS (Pakistan) [traduit de l'anglais] : Je prends la parole pour expliquer le vote de ma délégation il y a quelques instants. Ma délégation s'est abstenue sur la résolution qui vient d'être mise aux voix. Le Conseil s'est réuni d'urgence dans la soirée du 21 août. A une heure tardive de cette même soirée, on nous a officiellement distribué le premier projet d'une résolution dont le Conseil de sécurité allait être saisi le cas échéant. Hier matin, une version révisée de ce projet a été communiquée à ma délégation vers 11 heures. Le Conseil a siégé sans interruption depuis 10 heures et, ensuite, il est passé au vote sur le projet de résolution. En raison du peu de temps qui s'est écoulé entre le moment où le projet a été déposé et le vote et, aussi, par suite des difficultés de communication avec ma capitale, ma délégation n'a pas eu la possibilité de recevoir des instructions définitives sur ce projet qui vient de faire l'objet d'un vote du Conseil. Dans ces conditions, la délégation du Pakistan n'avait d'autre choix que de s'abstenir.

291. M. IGNATIEFF (Canada) [traduit de l'anglais] : J'ai demandé à prendre la parole à cette heure pour examiner les résultats du vote que vous venez d'annoncer, Monsieur le Président, et d'où il ressort que le veto soviétique a entraîné le rejet de la résolution proposée par huit des délégations ici présentes. Ce résultat, comme on l'a dit, n'a pas été une surprise. Compte tenu de ce rejet, je pense qu'avant l'ajournement nous devons examiner brièvement quelles mesures le Conseil de sécurité pourrait tenter de prendre maintenant pour faire face à la gravité persistante de la situation en Tchécoslovaquie.

292. Dans les remarques que j'ai formulées ce matin, j'ai évoqué la situation intolérable qui résulte du fait que les autorités légitimes de Tchécoslovaquie ont subi l'indignité d'une destitution forcée. Le représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie, quand il a parlé pendant la séance présente, nous a donné de nouvelles informations sinistres et profondément troublantes au sujet de ces dirigeants. Je me rends compte que le représentant de l'Union soviétique, tout en déniait absolument au Conseil le droit de prendre en considération les événements qui se déroulent actuellement en Tchécoslovaquie et même de

manifeste de l'inquiétude à leur sujet, s'est néanmoins efforcé de nous rassurer, en se fondant sur certains communiqués de l'agence Tass relatifs au sort des dirigeants tchécoslovaques destitués. Malgré cela, je dois dire que nous, les membres du Conseil, nous n'avons pas été entièrement rassurés par ces déclarations, fondées sur des communiqués de l'agence Tass.

293. J'ai donc l'espoir que, dans la situation présente, le Conseil va consentir, à titre de mesure minimum, à prendre en considération un projet de résolution simple, que je propose maintenant au nom des délégations du Brésil, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la France, du Paraguay, du Royaume-Uni et du Sénégal; il est ainsi rédigé :

*"Le Conseil de sécurité,*

*"Préoccupé par les nouvelles concernant les événements actuels en Tchécoslovaquie, y compris l'arrestation de dirigeants tchécoslovaques,*

*"Prie le Secrétaire général de désigner et d'envoyer immédiatement à Prague un représentant spécial qui recherchera la libération et assurera la sécurité personnelle des dirigeants tchécoslovaques détenus et fera rapport d'urgence."*

294. Evidemment, je n'insisterai pas pour que nous votions dès ce soir sur ce projet de résolution, car je suis persuadé que les délégations, dont un grand nombre se sont déclarées gênées par le moment de la résolution précédente, souhaiteront avoir le loisir non seulement d'examiner le texte du projet dont je viens de donner lecture, mais aussi de demander des instructions à leurs gouvernements et de procéder à des consultations.

295. Je demanderai au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer ce texte et les traductions correspondantes pour demain matin.

296. Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Le projet de résolution qui vient d'être déposé sera distribué comme il a été demandé.

297. Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour l'exercice de son droit de réponse.

298. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe] : Dans l'exercice de mon droit de réponse, je voudrais dire quelques mots pour attirer l'attention sur le fait que la malveillance, la calomnie, les insinuations, l'inimitié et la haine pathologiques à l'égard des pays socialistes, du socialisme et des idéaux sublimes du communisme, qui caractérisent l'attitude du représentant du capital des monopoles américains au Conseil de sécurité, ont atteint leur comble dans sa déclaration finale, pleine de hargne et de haine.

299. Il a parlé du veto soviétique. Il tient manifestement la comptabilité exacte des cas où la délégation soviétique s'est servie du veto. Mais aussi longtemps qu'existera cette organisation internationale, l'ONU, ce veto, comme par le passé et comme en ce moment, continuera de permettre à

l'Union soviétique de défendre la juste cause et les intérêts d'innombrables peuples d'autres pays, ainsi que sa cause et ses intérêts à elle, contre la menace de l'agression impérialiste, des sabotages, de l'invasion, de la calomnie et contre celle de la lutte qui a été déclenchée par les ennemis du premier pays socialiste du monde, l'Union soviétique, dès les premiers jours de la grande et glorieuse révolution d'Octobre 1917.

300. Le veto soviétique a permis de sauver la liberté et l'indépendance de nombreux pays de l'Orient arabe; il a permis de déjouer les plans néfastes d'asservissement que les Américains, les Britanniques et de nombreux autres impérialistes pensaient réaliser aux dépens de pays libres.

301. Le veto soviétique a permis d'admettre dans l'Organisation des Nations Unies les pays auxquels, depuis tant et tant d'années, les impérialistes américains et britanniques refusaient l'accès de l'Organisation. C'est précisément le veto soviétique, utilisé plus de 70 fois dans des cas de ce genre, qui a permis d'accueillir au sein de cette importante organisation internationale l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Mongolie et plusieurs autres pays.

302. Au cours de très longues années, en faisant jouer une majorité mécanique au Conseil de sécurité, les impérialistes anglo-américains se sont opposés à l'admission de toute une série d'Etats; seul le veto soviétique, utilisé en stricte conformité avec la Charte, a permis de défendre les intérêts de ces pays et de faire triompher la justice : ces Etats sont devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies en 1955, quand les impérialistes se sont rendu compte que les efforts déployés pour s'ériger au-dessus de la Charte étaient impuissants et quand ils ont été contraints d'en passer par un règlement d'ensemble et d'admettre en une fois 16 Etats, y compris ceux contre lesquels ils s'étaient déclarés pendant de nombreuses années, depuis les premiers jours de la fondation de l'Organisation.

303. Là réside la force, la grandeur et l'importance internationale du veto soviétique et vos déclarations calomnieuses, Monsieur Ball, ne sont ni neuves ni originales. Nous les avons entendues plus d'une fois dans la bouche de vos prédécesseurs. Elles ne pourront rien changer au fond du problème : nous avons utilisé, nous utilisons et nous continuerons à utiliser le veto hardiment et avec fierté contre les impérialistes, chaque fois qu'ils tenteront d'imposer leur volonté et leurs ordres. Or, vous avez essayé d'imposer vos ordres, car ce fait ressort de votre comportement, de vos déclarations et de ce que vous avez dit pour conclure.

304. Vous avez eu besoin de ce document infâme, que vous avez soumis au Conseil de sécurité, de cette action méprisable, par laquelle vous, le représentant du capital des monopoles, vous avez décidé de vous présenter dans le rôle de défenseur des communistes et des socialistes et, sans avoir honte d'une telle hypocrisie, de cacher ainsi les méfaits que vous commettez au Viet-Nam. Vous avez parlé de tyrans, mais la pire de toutes les tyrannies, c'est celle de l'impérialisme. Voilà ce que savent et ressentent d'heure en heure, de minute en minute et de seconde en seconde le peuple du Viet-Nam et les peuples des pays arabes. Grâce à l'aide de votre pays et, surtout, du capital des monopoles

américains, la tyrannie de l'impérialisme règne dans toute une série de régions de l'Afrique; elle soutient le racisme au Sud-Ouest africain, en Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud, dans les colonies portugaises et dans beaucoup d'autres endroits.

305. On a dit que quelqu'un inondait de sang des régions, des pays, des territoires. Mais qui donc ? Tous ceux qui sont ici présents ne savent-ils pas que c'est précisément vous qui couvrez de sang les champs, les villages et les villes du Viet-Nam ? Ce sont vos mains qu'ensanglantent ces méfaits, qu'ensanglantent la tyrannie impérialiste et les efforts qu'elle fait pour imposer ses commandements et sa volonté, ainsi que pour soumettre au capital financier américain non seulement le peuple vietnamien épris de liberté, mais aussi les peuples épris de liberté des pays arabes, africains et latino-américains. Voilà la tyrannie la plus effrayante du monde contemporain : la tyrannie de l'impérialisme.

306. Vous avez l'audace de parler des dirigeants d'autres pays. Vous feriez mieux de parler de vos propres dirigeants, de ce qu'ils font, de la manière dont ils réalisent leur politique au Viet-Nam, au Moyen-Orient et dans de nombreux autres pays. Votre hystérie ici même, votre hargne, votre hostilité montrent que vous avez été impuissants à établir et à maintenir, en Tchécoslovaquie, le pouvoir de vos services secrets, de la contre-révolution et de la réaction, auxquels vous apportiez votre encouragement et vos directives par l'intermédiaire de vos organisations de propagande et d'espionnage et que vous financiez de manière à créer une situation intenable empêchant le peuple tchécoslovaque de se développer de manière libre et indépendante sur la voie du socialisme. Vous aviez conçu le plan d'imposer la voie de l'impérialisme et l'hégémonie des monopoles. Votre tentative a été déjouée par les efforts conjoints des pays socialistes frères, qui sont allés hardiment au secours du peuple tchécoslovaque, menacé par l'impérialisme international et sa conspiration contre les pays socialistes.

307. Le destin des peuples, ce sont les peuples eux-mêmes qui en décident et en décideront, et non pas le régime impérialiste condamné par l'histoire.

308. Je n'exige pas l'interprétation consécutive suivant l'usage.

309. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Comme il n'y a plus d'orateurs inscrits, je crois que nous n'avons d'autre choix que l'ajournement. A l'issue de discussions officieuses, il apparaît que, de l'avis général, le Conseil pourrait se réunir plus tard, aujourd'hui vendredi 23 août, à 17 heures. S'il n'y a pas d'opposition, je vais lever la séance et les travaux reprendront à 17 heures.

310. **M. MALIK** (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Dans la proposition du représentant du Canada, je décèle une nouvelle astuce des pays de l'OTAN. Dans cette histoire sordide, il se présente comme le principal porte-parole et représentant des milieux anglo-américains. Comme ceux-ci n'ont pas réussi à imposer leur résolution au Conseil de sécurité, ils essaient un nouveau truc. Ils essaient d'entraîner le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans leur entreprise

infâme d'ingérence dans les affaires d'un pays socialiste et dans les affaires communes des pays socialistes frères. Le dessein des pays de l'OTAN est parfaitement évident. Je pense qu'un dessein de ce genre est dépourvu de toute justification. Une illégalité, une violation de la Charte a échoué, a été déjouée. Maintenant, ils entreprennent des manoeuvres détournées pour imposer au Conseil de sécurité et au Secrétaire général leurs ordres, leur volonté, et tenter de faire croire qu'il ne s'agit pas, à les entendre, d'une proposition de fond. Non, Messieurs, il s'agit bien d'une proposition de fond et vous ne réussirez pas à tourner la Charte, ni à mêler à vos desseins impérialistes le Secrétaire général de l'Organisation. J'estime donc qu'il n'est nullement nécessaire de convoquer le Conseil de sécurité pour demain à propos de cette question.

311. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Voici la situation dans son ensemble. Un projet de résolution a été déposé par huit délégations; afin que nous puissions en

aborder l'examen et le mettre aux voix, il a été procédé aux consultations officieuses d'usage; l'avis qui s'est dégagé, c'est qu'il y avait lieu de prévoir une séance pour 17 heures et de poursuivre alors nos débats. S'il n'y a pas d'opposition, je vais donc lever la séance et nous nous réunirons à nouveau dans cette même salle à 17 heures.

312. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: La délégation soviétique se réserve le droit d'exposer à nouveau son point de vue au moment que vous avez fixé, Monsieur le Président.

313. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je puis assurer au représentant de l'Union soviétique qu'il aura tout le temps d'exposer son point de vue et je me propose maintenant, avec l'accord du Conseil, de lever la séance.

*La séance est levée à 3 h 55, le vendredi 23 août 1968.*

---

#### **HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS**

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### **COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES**

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### **КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ**

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Находите справки об изданиях в нашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### **COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS**

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---